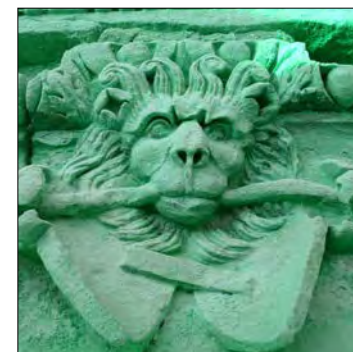
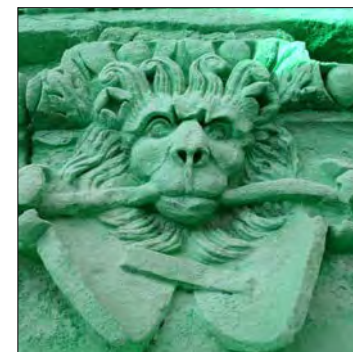




COMMUNE DE VALLABRIX • GARD

FACADE RENAISSANCE DE VALLABRIX

Etude archéologique

2010-2011

Claude PRIBETICH AZNAR • Architecte du Patrimoine

INTRODUCTION	1
A• METHODOLOGIE	4
B• PRESENTATION GENERALE DE LA FACADE SUR COUR	5
C• ETUDE DE LA STEREOTOMIE DE LA FACADE ARCHITECTUREE	7
C•1 Méthodologie d'analyse	7
C•2 La pierre	8
C•3 Le stylobate	8
a• La base	8
b• Le registre intermédiaire	9
c• La corniche	9
d• La mise en œuvre et les particularités techniques	10
C•2 L'ordonnance de pilastres	11
a• Les pilastres	11
b• La porte 1	14
c• La croisée 1	16
d• La travée centrale	17
e• La croisée 2	18
f• La travée 5	19
g• Les frontons feints	22
C•5 L'entablement	23
a• L'architrave	23
b• La frise	24
c• La corniche	25
C•6 Le fronton à jour	27
C•7 Les maçonneries sommitale, latérales et de soubassement	29
a• La maçonnerie sommitale	29
b• La maçonnerie latérale	31

c• La maçonnerie de soubassement	32
C•8 Synthèse	34
D• Le décor	34
a• L'emploi des ordres	35
b• La modénature du décor	35
• Le stylobate	36
• Les pilastres	36
• La porte conservée	38
• Les tympans des portes	39
• Les croisées	39
• La travée aveugle	40
• Les frontons feints	40
• L'architrave	43
• La frise	43
• Les corniches	45

E• LA QUESTION DES ORIGINES DE L'ELEVATION ARCHITECTUREE	46
---	-----------

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

ANNEXE 1 : Relevé stéréotomique - 1/20e

ANNEXE 2 : Assemblage - 1/20e

ANNEXE 3 : Relevé architectural - 1/10e

ANNEXE 4 : Etat des parements - 1/10e

ANNEXE 5 : Proposition de restitution de la porte 2 - 1/10e

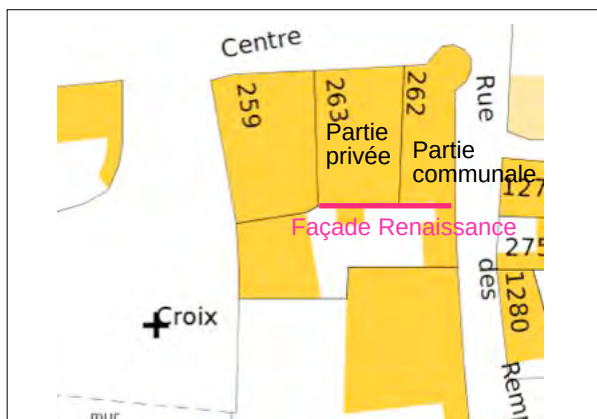


Fig. 1



Fig. 2



Fig. 3

La demeure située dans l'angle nord-est de l'ancien enclos castral de Vallabrix (parcelle B 262 et 233, fig.1) commune du Gard (fig. 2 & fig.3), surprend par l'étonnante richesse de sa composition architecturale et de son ornementation sculpturale. De façon inattendue, le visiteur, franchissant le portail d'une construction, *a priori* ordinaire (fig.4), se voit projeté à la Renaissance, sans accompagnement préalable (fig.5). Toutefois la pierre martelée placée au-dessus du portail d'entrée depuis la voie publique aurait pu constituer un indice à l'oeil averti (fig.6).

La façade, objet de la présente étude, a été inscrite partiellement (façade et toiture) à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 31 octobre 1997. Elle occupe l'élévation méridionale sur cour d'un ensemble bâti appuyé contre le rempart urbain (à l'est et au nord) et scindé en deux parts inégales par mutation. Cette disposition renvoie au délaissement très ancien de la demeure par ses propriétaires et sa vente en indivision avérée au début du XIXe siècle, puis à son partage définitif en deux propriétés. Cette partition finale ne préjuge en rien de l'organisation primitive de la demeure.

Du fort de Vallabrix, il ne subsiste que deux tours reliées par l'ultime vestige du rempart à l'est et l'empreinte de l'enclos dans la topographie du village (fig.7 & fig.8 & fig.9). Les constructions qui occupent l'angle nord-est de l'ancien fort et dont fait partie la maison dotée de la façade renaissance, ont effacé les signes d'architecture médiévale primitive pour n'arborer que des témoignages des XIXe et XXe siècles (fig.10 & fig.11). Au nord, le mur d'enceinte cantonné de l'une des tours, est remanié au XIXe siècle (1824 pour partie : fig.12) pour s'adapter aux besoins naissants d'une occupation nouvelle de l'ancienne demeure (fig.13). Grand portail, porte d'entrée, fenêtres réorganisent une élévation, très longtemps restée aveugle (1 fig.14 & fig.15). Un examen approfondi de la maçonnerie au droit de la limite entre les deux propriétés (Communale et privée) semble indiquer une reconstruction du mur sur le segment privé (fig.16). A l'est, la trace d'une demie-croisée de grande hauteur, ouverte en sous-œuvre dans le rempart, appartient, vraisemblablement, à la campagne de travaux qui a produit la façade architecturée (fig.17). Son parement, totalement buché, ne permet aucun rapprochement stylistique avec les baies conservées dans la cour (fig.18).

A l'intérieur de la parcelle, la configuration des lieux dénote une intention ostentatoire du commanditaire et, ce qui reste encore à démontrer, par l'aliénation d'une tour médiévale de l'enceinte du bourg, la volonté d'asseoir son pouvoir seigneurial sur des fondements plus anciens.

De nombreuses questions jaillissent à la vue de cette construction :

- quel était, dans la famille de Bargeton, anoblée en 1533 qui possédait aux XVI et XVIIe siècles le fief de Vallabrix, celui qui en est l'instigateur ?
- quelles étaient ses ambitions avouées ou pas dans la décision de flatter une demeure qui, après visite de la partie appartenant à la Commune, s'avère modeste ?
- à quels maître d'œuvre et tailleur de pierre doit-on cette réalisation ?
- quels liens entretient-elle avec les demeures contemporaines de l'Uzège et la Maison



Fig. 4



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8



Fig. 9



Fig. 10



Fig. 11



Fig. 12



Fig. 13



Fig. 14



Fig. 15



Fig. 16

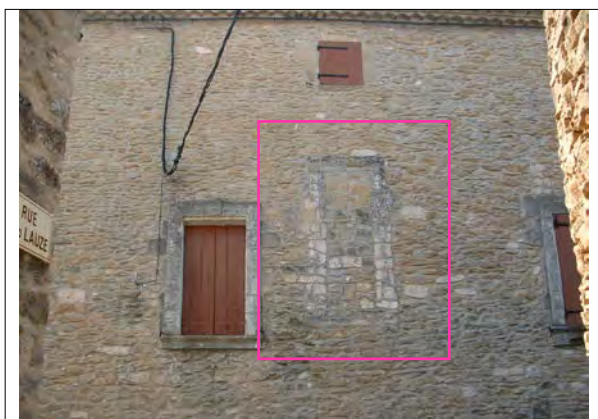


Fig. 17



Fig. 18

Carrée de Nîmes est-elle la seule source d'inspiration ?
et enfin, la question que tout le monde se pose :
- cette façade a-t-elle été remontée à cet emplacement ?

La démarche permettant de tenter de répondre à ces interrogations impose de coordonner les résultats d'une enquête associant les investigations d'archives et celles de terrain.

Les premières ont été entreprises aux Archives Départementales du Gard et soutenues par les recherches déjà réalisées par M. et Mme Voisin, habitants de Vallabrix. Elles ont été interrompues pour donner la priorité aux travaux de terrain dont les résultats sont attendus dans le cadre de l'autorisation d'urbanisme déposée par l'architecte, Mme Gabrielle Welisch¹, en charge de l'opération de réhabilitation de la partie communale. Le programme de l'installation d'une bibliothèque dans les locaux appelle, en effet, à s'interroger sur les deux ouvertures comprises dans le segment de façade oriental, objet de l'aménagement, dénaturées par les remaniements du XIXe siècle (fig.19). Il s'agit, sur la base d'un relevé pierre-à-pierre, consigné à l'échelle du 1/20e, d'analyser l'architecture de cette façade, sa stéréotomie, sa mise en œuvre et la nature des pierres de construction, en vue de motiver et d'éclairer le parti de restitution de la porte d'entrée et de la croisée². Le présent rapport, dans l'urgence imposée, ne fait état que des résultats des investigations de terrain.

L'intérêt de la technique de relevé de la façade et de la perspective du chantier de réhabilitation qui le prolonge, a

¹ Gabrielle WELISCH, Architecte du Patrimoine, 3 rue Entre les Tours, 30700 Uzès

² Nous remercions ici Madame Monique GOMEZ, Architecte du Patrimoine à Ensues-la-Redonne (BdR) de son aide pour la réalisation du relevé



Fig. 19



Fig. 20



Fig. 21



Fig. 22

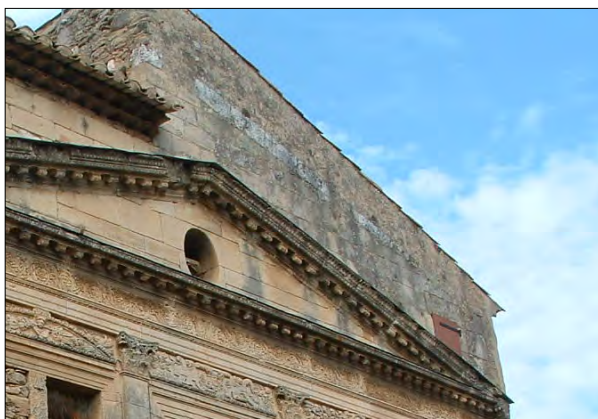


Fig. 23



Fig. 24

encouragé la Commune à solliciter le Lycée Technique Mermoz d'Uzès et son département de taille de pierre à se joindre à la réflexion de l'archéologue et préparer le chantier de mise en œuvre de l'architecte (fig.20).

A • Méthodologie d'analyse

La préoccupation majeure de l'enquête de terrain résidait dans la compréhension de l'organisation primitive de l'élévation, dont la reformulation au XIXe siècle d'une des portes d'entrées avait considérablement altéré la composition au point que la présence de cette deuxième porte, similaire à celle conservée à l'ouest, n'était pas assurée (fig.21). Par ailleurs, le murage total de la croisée orientale, dont la géométrie générale attestait la présence, souffrait de l'absence de vestiges de l'ornementation de son croisillon, la richesse et la variété du décor du reste de l'élévation obligeant à la prudence dans les conclusions.

Pour les besoins du relevé, un échafaudage a permis l'accès à l'ensemble des dispositions en place, sans limite d'emprise, l'élévation renaissance n'occupant que les 2/3 de la façade sur cour, abstraction faite du rez-de-chaussée (fig.22).

L'accès aux éléments bâtis a favorisé le relevé de la modénature du décor sculpté et, dans certains cas, la prise de vues frontales, dans le but de nourrir et enrichir le relevé. Ce complément, limité par la présence des structures de l'échafaudage, correspond à une mission exclue du contrat qui nous lie au Maître d'Ouvrage, mais dont nous souhaitons livrer les premiers résultats (Annexes 3 & 4).

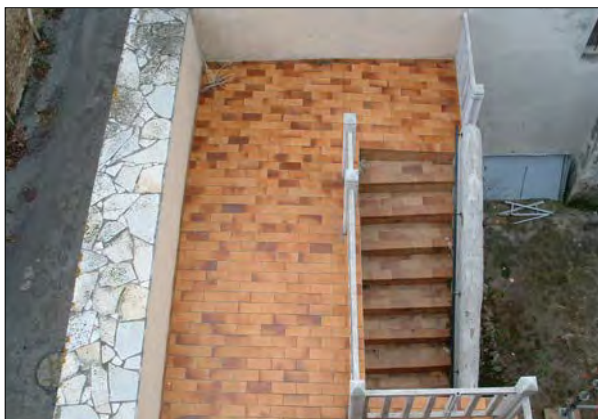


Fig. 25



Fig. 26



Fig. 27

Plusieurs planches graphiques produites en annexe font état des résultats de cette campagne de relevés :

- Annexe 1 : "relevé stéréotomique" de l'ensemble de l'élévation à l'échelle du 1/20e,
- Annexe 2 : "assemblage" : relevé pierre-à-pierre de l'ensemble de l'élévation à l'échelle du 1/20e, sur lequel chaque bloc est colorié
- Annexe 3 : "relevé architectural", échelle 1/10e
- Annexe 4 : "état des parements", échelle 1/10e, relevé architectural avec incrustation de photographies,
- Annexe 5 : "proposition de restitution de la porte 2", échelle 1/10e

B • Présentation générale de la façade sur cour

Inscrite dans une élévation plus vaste dont elle n'occupe qu'une partie du 1er étage et du comble, la façade architecturée se développe sur une longueur de 10,80 m et une hauteur de 5,75 m au sommet du fronton. Un complément de maçonnerie appareillée correspondant au comble, d'une hauteur de 2,40 m, n'est que partiellement conservé (fig.23). Le rempart médiéval, qui la bornait à l'Est, est aujourd'hui arasé à la hauteur d'un appui pour former le parapet de la terrasse donnant accès à l'étage (fig.24 & fig.25). Son implantation et son ordonnancement centrent le regard sur l'extrémité orientale de la cour. Le reste des maçonneries, formant le complément de la façade sur cour, est de facture modeste : petits moellons, fortement rejointoyés pour ce qui concerne le rez-de-chaussée (fig.26). Plusieurs campagnes de travaux caractérisent cette partie de l'élévation. Des ouvertures de facture grossière animent ce pan de mur, au voisinage immédiat de la façade sculptée (fig.27).

Le rez-de-chaussée, ouvert anciennement d'un arc en anse de panier partiellement muré et de deux petits jours remaniés, crée une assise à la façade. Les seuils des portes sont ainsi nivelés à 3,10 m du sol de la cour (fig.28). Les joints de la maçonnerie de ce niveau, entièrement repris au ciment, ne trahissent aucun aménagement susceptible d'éclaircir sur les moyens d'accès à l'étage et sur le dédoublement des entrées.

La façade architecturée est rythmée en cinq travées par six pilastres, dont deux en occupent les extrémités, qui naissent sur la corniche du stylobate et en prolongent le piédestal. Ils sont couronnés d'un chapiteau corinthien support de l'entablement (fig.29). Une fine astragale souligne la corbeille des chapiteaux. Le fronton triangulaire dont le centre est percé d'un oculus achève le décor. Une maçonnerie appareillée clôt le comble primitif, aujourd'hui rehaussé (fig.30).

Sur une façade composée en symétrie autour d'une travée axiale et d'un fronton ouvert d'un oculus, l'ordonnance de pilastres, larges de 0,295 m (dimension rigoureusement respectée sur les six éléments), souligne la spécificité de l'architecture de Vallabrix. Pour les besoins de l'exposé, les travées sont numérotées à partir de la gauche (ouest), et l'on observe la logique d'écartement suivante (Annexe 1) :

- travée 1 (travée de la porte d'origine) : 1,50 m (fig.31)
- travée 2 (travée de la croisée d'origine) : 1,93 m (fig.32)
- travée 3 (travée axiale aveugle) : 1,96 m (fig.33)
- travée 4 (travée de la croisée modifiée) : 1,93 m (fig.34)
- travée 5 (travée de la porte modifiée) : 1,33 m (fig.35).

Il en résulte une disparité entre les travées 1 et 5, *a priori*, identiques dans leur fonction pour



Fig. 28



Fig. 29



Fig. 30



Fig. 31



Fig. 32



Fig. 33

les besoins de la composition d'ensemble. L'écart de 0,17 m doit peser sur la modénature de l'ouvrage installé dans la travée orientale.

Sur une base corinthienne d'une hauteur de 0,23 m, le corps du pilastre se développe sur une hauteur de 2,08 m jusques et y compris les moulures d'astragale. Le chapiteau de 0,34 m de haut porte l'entablement à 2,55 m du stylobate. Une astragale en fine baguette le relie au corps du pilastre.

Le stylobate, richement décoré, ne s'interrompt qu'au passage de porte. Sa base moulurée est rectifiée pour façonner le seuil de la porte occidentale, qui élève ce dernier de 0,30 m au-dessus de la maçonnerie du soubassement. La corniche reprend un corps de moulures généreux sur 0,22 m. Le stylobate crée un premier registre formel de 1,02 m de haut. L'ordonnance de pilastres élève un second registre de 2,55 m. L'entablement soutient le fronton 0,75 m plus haut. En tout, la composition représente 4,32 m de maçonnerie sous le fronton. Associés aux 2,90 m du rez-de-chaussée, 7,22 m séparent la corniche du fronton du sol de la cour. Cette dimension a-t-elle été prise en compte dans la composition générale de l'ouvrage ou celle-ci a-t-elle été perturbée par le socle (escaliers, terrasse...) imposé par l'altitude de l'entrée ?

L'entablement d'inspiration corinthienne est formé d'une architrave à fascies, d'une frise et d'une corniche sans cimaise. Celle-ci appartient, de fait, au fronton dont elle constitue l'élément horizontal du cadre.

Le fronton triangulaire à jour est de type "surbaissé" compte tenu de la proportion de ses dimensions entre corniches (8,30 m par 1,10 m). Le tympan



Fig. 34



Fig. 35



Fig. 36

appareillé est percé d'un oculus oval. Il est cerné de corniches à modillons. Ceux-ci, profilés en volutes, sont uniformément des "modillons d'aplomb", c'est-à-dire verticaux et rampants. La cimaise qui coiffe les corniches rampantes présente aujourd'hui des lacunes résultant d'un manque d'entretien.

En couronnement, les vestiges d'une maçonnerie parementée rappellent les premières dispositions du comble avant qu'il ne soit structuré par les mutations de propriétés et une surélévation.

C • Etude de la stéréotomie de l'élévation architecturée

Le relevé pierre-à-pierre réalisé sur l'élévation ordonnancée est complété du relevé d'état des lieux du reste des maçonneries. Il s'accompagne d'une analyse méticuleuse de la mise en œuvre des blocs appareillés et d'un regard général sur la maçonnerie environnante. Celle-ci, bien que mutilée par un sévère rejointoiement, garde quelques traces d'anciennes dispositions.

L'examen détaillé de la stéréotomie de l'élévation architecturée a pour but d'apporter des éléments de réponse à la question de la présence effective d'une deuxième porte d'entrée et celui de l'assemblage des blocs, d'éclairer la future restitution. Conforté par les observations de la modénature du décor, il permet de nourrir le débat ouvert sur un remontage éventuel de l'ouvrage.

C•1 • Méthodologie d'analyse :

La pose d'échafaudages sur l'ensemble de l'élévation a rendu accessibles tous les éléments participant à son élaboration ou résultant de sa mise en œuvre (blocs, joints, épaufrures, cales, faux-aplombs, fissures) (fig.36). Outre la compréhension approfondie des modes opératoires de l'époque de sa construction, ce procédé d'analyse peut renseigner sur le programme d'origine et soutenir l'hypothèse d'une restitution d'ouvrages disparus partiellement.

Le carroyage systématique de la façade, avec cordeaux et fils à plomb, pour le repérage précis des éléments relevés, s'est adapté aux contraintes de cette construction sur laquelle la pose de supports des dits cordeaux ne peut s'effectuer que dans les joints. Ceci explique l'irrégularité du découpage horizontal.

La planche de synthèse (Annexe 2) reproduit l'appareil du parement et ne s'attache qu'à identifier chaque bloc par une couleur arbitraire qui en donne l'importance et le développement sur une assise. Ce dernier point, révélé par le relevé, est d'une importance capitale dans la problématique de la présence d'une deuxième porte et celle d'un remontage. Elle fait abstraction du décor associé au bloc, reproduit sur une autre planche (Annexe 3) pour mettre en relation structure et décor et nourrir la question de la modénature des ouvrages



Fig. 37

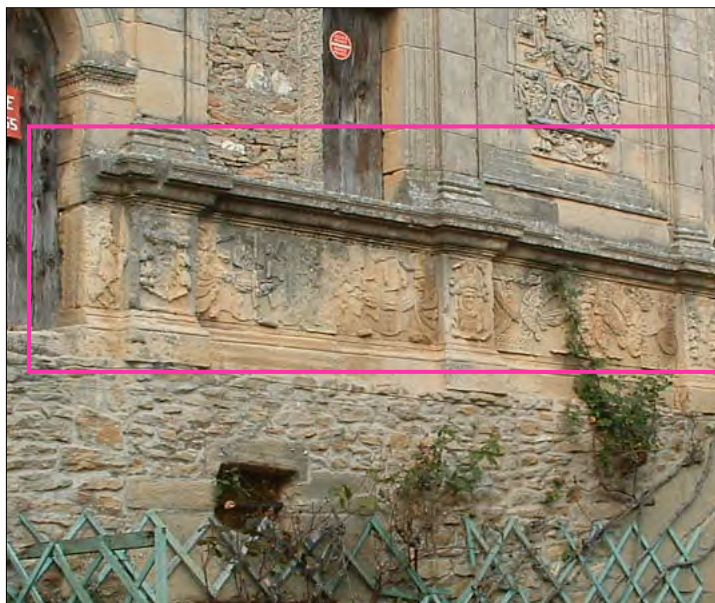


Fig. 38

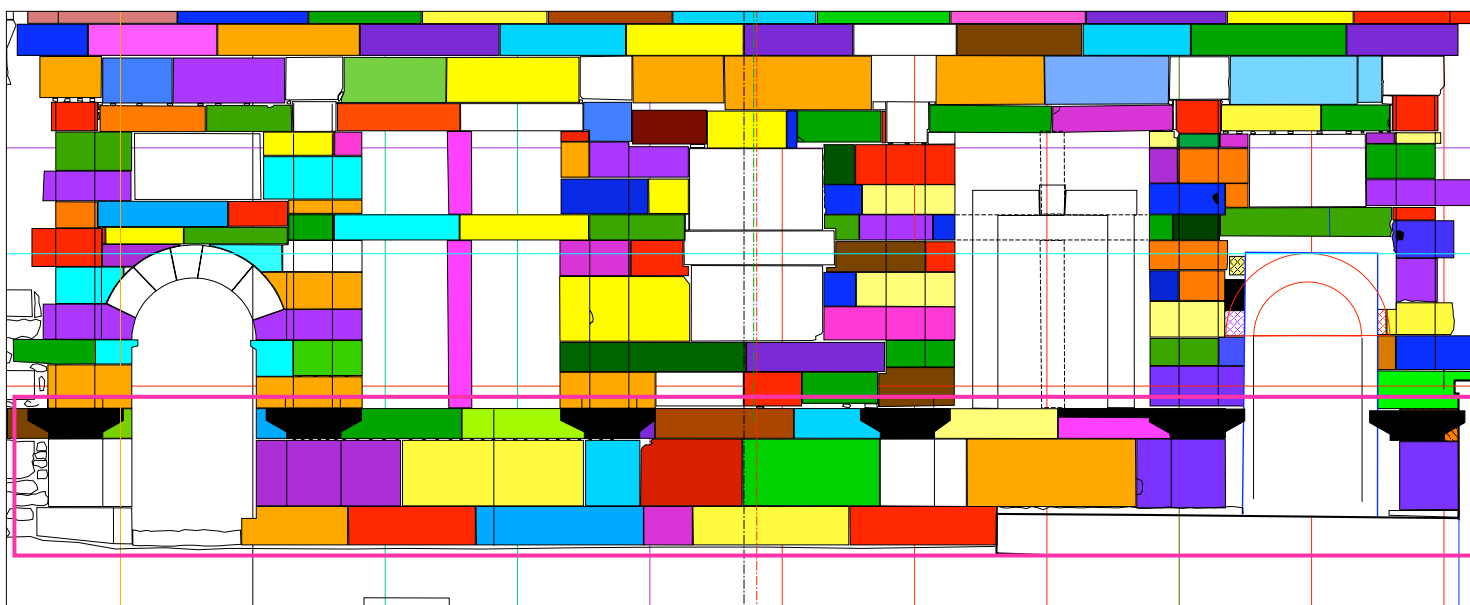


Fig. 39

disparus.

Le développement qui suit est organisé par grands registres détaillés plus haut :

- stylobate
- ordonnance de pilastres
- entablement
- fronton
- maçonneries appareillées
sommitale, latérale et en soubassement.

C•2 • La pierre

La pierre utilisée provient de carrière de calcaire tendre, fin et facile à sculpter. De couleur ocre, elle dessine la façade architecturée dans l'ensemble de l'élévation. Les maçonneries environnantes sont montées avec des blocs de calcaire plus dur, ponctués d'un matériau plus poreux et plus sombre (fig.37).

C•3 • Le stylobate (fig.38 & fig.39)

D'ouest en est, le stylobate se développe sur 8,40 m, avec deux interruptions liées à la présence de portes et 1,02 de hauteur. Il est rythmé par les piédestaux peu saillants, supports des pilastres. La régularité dimensionnelle observée sur les pilastres est manifeste sur les dės des piédestaux d'une largeur de 0,41 m.

a• La base :

La base, de 0,29 m de hauteur, est élégée d'un jeu de moulures décrit plus loin (fig.40). Elle est



Fig. 40

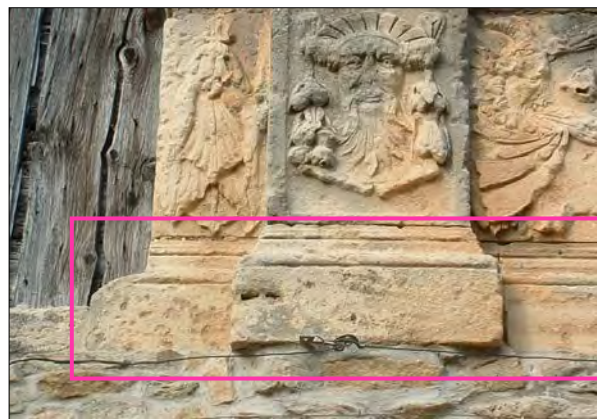


Fig. 41

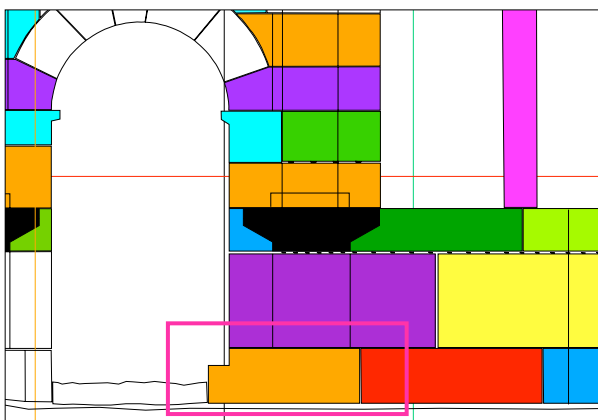


Fig. 42



Fig. 43



Fig. 44



Fig. 45

confectionnée à partir de blocs de longueurs variées, dont certains, comme celui à l'est de l'entrée occidentale, comprenait le seuil de la porte (en partie ou en totalité ?) et la base du dé du 2ème pilastre (fig.41 & fig.42). Le fait de tailler dans un même élément la base du piédestal et celle du stylobate courant est confirmé sous les pilastres 3 et 4, portant la longueur du bloc à 1,13 m dans ce dernier cas. La terrasse d'accès à la travée 5 masque 3,50 m de la base. Sur cette portion, probablement détruite par l'ancrage de l'ouvrage en béton armé, aucun constat archéologique ne peut être effectué.

Le prolongement de la plinthe et de la moulure torique qui la surmonte constitue le seuil primitif de la porte 1, remplacé ultérieurement (fig.43).

b• Le registre intermédiaire (extrait annexe) :

Le registre intermédiaire, dont les tables et les dés monolithes sont ornés en bas-relief, reprend ce principe de taille au droit des piédestaux dont les dés sont associés aux tables richement sculptées, le tout sur une hauteur de 0,50 m (exemple : piédestal 1 : 0,63 cm, piédestal 2 : 1,09 m, piédestal 4 : 0,65 m, piédestal 5 : partiellement conservé sur 0,66 m, de même que le piédestal 6 : 0,41 m). Le bloc du piédestal 3 est limité au dé (0,41 m) (1 fig.44). Ce rythme de la composition libère des plages occupées par un bloc de 1,35 m (travée 2), deux blocs de 0,79 m et 1,035 m (travée 3), un bloc de 1,295 m (travée 4). La distinction entre dé et table est suggérée par le relief et renforcé par le décor (fig.45).

c• La corniche :



Fig. 46



Fig. 47

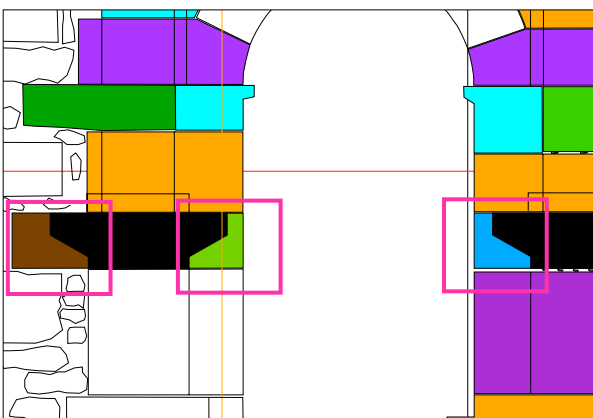


Fig. 48



Fig. 49



Fig. 50



Fig. 51

Avec ses 0,225 m de hauteur et ses 0,15 m d'épaisseur maximale (fig.46), la corniche développe un corps de moulures autour d'une doucine et les blocs sont débités sur des longueurs relativement importantes compte tenu de leur section. Les joints croisés par rapport à ceux des registres inférieurs, créent des ruptures inopportunes. En effet, la jonction entre la corniche courante et la corniche du piédestal- est systématiquement localisée sur le piédestal (fig.47). Le cas le plus injustifié est celui du piédestal 1 où la partition en deux pièces aurait pu être évitée puisque l'extrémité occidentale du bloc de gauche (bloc marron : fig.48), incluse dans la maçonnerie courante, n'est pas sculptée et que l'ensemble représente un linaire de 1,11 m, longueur dépassée dans la travée 4 (bloc jaune : 1,22 m) (fig.49). Le bloc de droite (bloc vert : fig.48) long de 0,28 m, fait face à celui bordant l'ouverture (porte 1) qui mesure 0,35 m (bloc bleu : fig.49 & fig.50). Seul un bloc ne détoure qu'une partie de la corniche d'un piédestal : il occupe la face occidentale de travée 3 (bloc violet : Annexe 2). D'autre part, le relevé de l'appareil montre la mise en œuvre, dans les travées 2 et 4 (travées des croisées) de blocs de même longueur dont le joint d'assemblage est aligné avec l'axe du croisillon existant et avec celui du croisillon supposé (fig.51).

d• La mise en œuvre et les particularités techniques :

En général, les joints sont d'une épaisseur voisinant les 5 mm, sur un appareil prévu initialement à joints secs. Des éclats de pierre visible sous le lit d'attente de la corniche de la travée 2 assurent d'un ajustement des blocs au montage. Il est constaté, par ailleurs, le parfait nivellement du dessus de la corniche, ce qui justifie, sans doute, le



Fig. 52



Fig. 53



Fig. 54

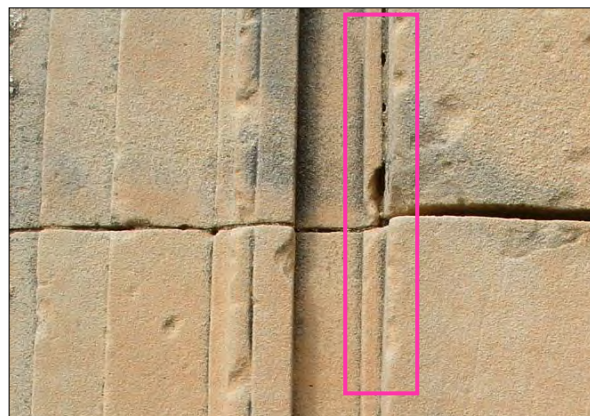


Fig. 55



Fig. 56

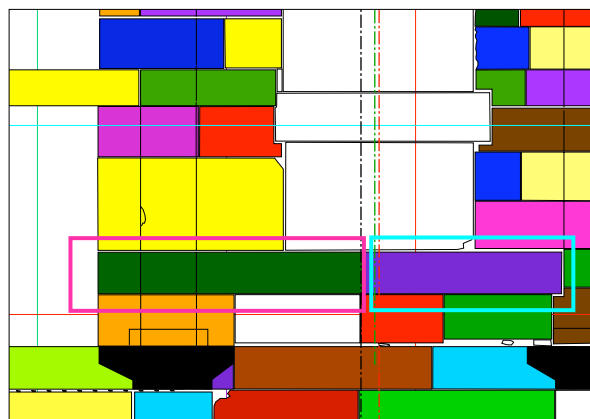


Fig. 57

calage observé.

Au droit du passage (porte 1), les éléments du stylobate délimitent les deux piédroits de la porte. Cette organisation met en valeur les deux blocs qui jouxtent les dés des piédestaux 1 et 2, larges de 0,23 m., et centrent l'ouverture dans la travée.

L'implantation du stylobate sur la maçonnerie du soubassement montre l'alignement de la plinthe de la base des dés avec le parement inférieur. De fait, le retrait des tables fait émerger le dessus de cette maçonnerie (fig.52 & fig.53). Cette disposition ne réserve aucune place pour un revêtement de sol de terrasse ou galerie.

C•4 • L'ordonnance de pilastres (Annexe 2)

a• Les pilastres (fig.54):

Les cinq travées délimitées par les pilastres abritent une ou deux portes, deux croisées et un panneau aveugle. L'examen de l'appareil, dans chacune des travées, révèle l'unité et les points de discordance dans la composition et du fait d'accidents maîtrisés ou non dans la mise en œuvre.

Nous avons indiqué précédemment l'égale largeur des pilastres (0,295 m) et la différence d'écartement entre eux. Une faible saillie, 35 mm, sur un étroit dossier (10 mm) qui le détache du fond du décor d'un centimètre supplémentaire, est le seul relief du corps de l'ouvrage (fig.55).

Les hauteurs d'assises ne sont pas



Fig. 58



Fig. 59

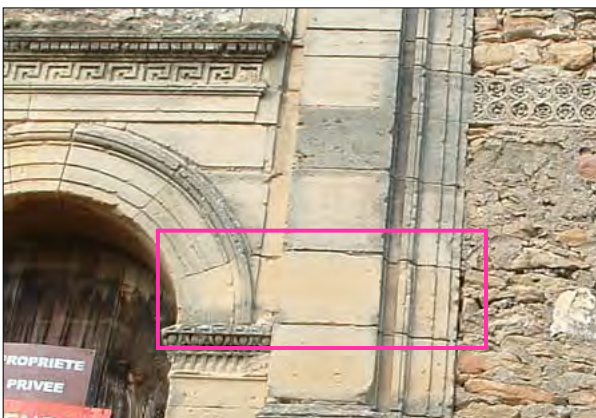


Fig. 60



Fig. 61



Fig. 62



Fig. 63

constantes (0,50 m, 0,32 m, 0,23 m, etc) et filent au niveau des traverses de croisillon des pilastres 2, 3, 4 et 5 (fig.56). Sur le pilastre 3, le bloc vert (fig.57 & fig.58) qui domine la base moulurée se prolonge sur 0,86 m, dans la travée aveugle et un bloc de même hauteur (violet sur la planche annexe 2) lui fait suite jusqu'au contact avec le pilastre 4 . Des assises étroites (0,10 m, 0,13 m) comblent les écarts générés par les dispositions des travées des portes et de la travée centrale (travées 1, 5 et 3).

La remarque précédente sur les liens étroits entre les assises des pilastres et celles du reste de l'élévation est une donnée majeure dans l'étude de la stéréotomie de la façade. Ces liens s'opèrent différemment dans la travée 1 avec les blocs violets traversants en vis-à-vis comme suit :

Pilastre 1 : harpage dans la maçonnerie / pilastre / sommier de l'arc (fig.59)

Pilastre 2 : sommier de l'arc / pilastre / chambranle de croisée (fig.60).

Les voussoirs de l'arc se distinguent ensuite, comme il se doit, de l'appareil courant (fig.61 & fig.62). Les deux assises concernées ne sont pas de la même hauteur, générant une irrégularité dans la dimension des claveaux.

L'emploi de blocs portant plusieurs registres du décor est bien mise en relief par la coloration du relevé. Le repérage, par deux traits verticaux, du corps du pilastre rend lisible cette particularité stéréotomique. Il s'agit, dans certains cas de débiter un bloc et d'y tailler à la fois les moulures des chambranles de croisée et de tympan (Annexe 2) :

- bloc bleu ciel pilastre 2,
- bloc jaune pilastre 4.

Le développement peut dépasser les moulures du chambranle et atteindre la table sculptée :



Fig. 64



Fig. 65



Fig. 66



Fig. 67

- bloc jaune pilastre 3,
- bloc mauve, pilastre 4.

Malgré leurs profils moulurés, les bases des pilastres entrent dans cette catégorie de blocs uniques associés à d'autres éléments structurels et de décor :

- blocs jaunes, pilastres 1, 2 et 3 par exemple.

Sur l'ensemble des six pilastres, on ne compte que très peu d'éléments dont les dimensions sont limitées à celles du corps de pilastre et à son dossier. C'est toutefois le cas des blocs supérieurs du corps du pilastre portant l'artragale (fig.63).

Un rapprochement avec les blocs de la partie inférieure des pilastres 5 et 6 s'impose. Il faut noter, au préalable, que la mise en œuvre de la porte XIXe siècle n'a pas respecté l'axe de symétrie de la travée et l'ouvrage se trouve légèrement déportée vers l'est. Les assises des bases sont reconnues sur un linéaire suffisant pour affirmer qu'elles pouvaient s'organiser comme dans la travée 1 :

Pilastre 5 : chambranle de croisée / pilastre / piédroit de porte

Pilastre 6 : piédroit de porte / pilastre / harpage dans la maçonnerie.

Les blocs jaunes sont de hauteurs différentes mais leurs lits de pose est à la même altitude. Ils renvoient, avec un décalage de niveau de + 3 cm, aux blocs violets de la travée 1, sommiers de l'arc de couverture de la porte, et, comme eux, forment le chambranle de la croisée ou le harpage de l'appareil dans la maçonnerie.

Les six chapiteaux de type corinthien sont taillés dans des blocs qui, à l'exception de celui du chapiteau 1, sont suffisants pour sculpter tailloirs à cornes et corbeilles feuillagées (fig.64). Les deux centimètres manquant au premier élément, suffisent à réduire le rang inférieur d'acanthes (fig.65). Le périmètre de certains blocs a pu souffrir quelques

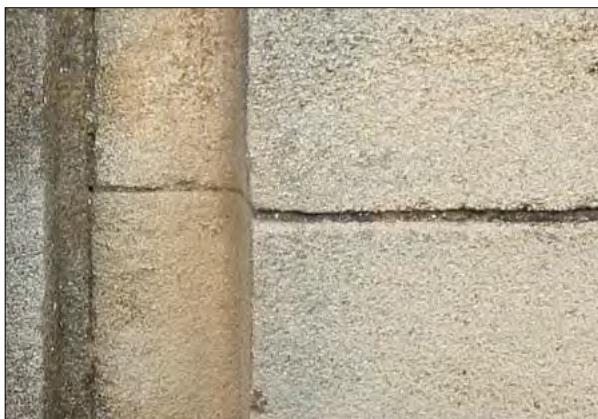


Fig. 68

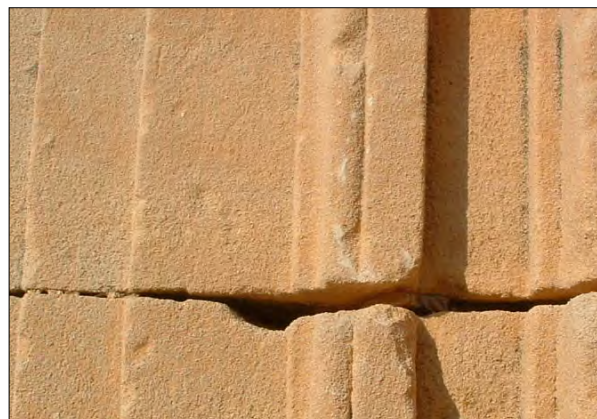


Fig. 69

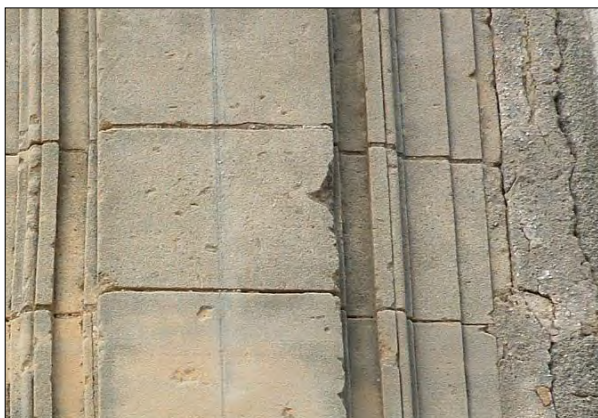


Fig. 70



Fig. 71



Fig. 72

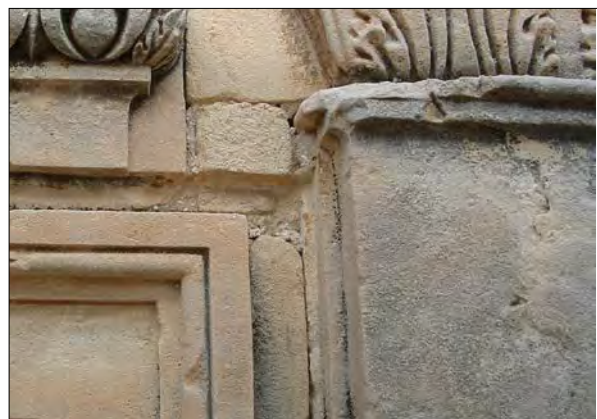


Fig. 73

aménagements (chapiteau 2 : fig.66). D'autres sont négligés du fait de leur situation à l'extrémité de l'élévation (fig.67).

En termes de mise en œuvre, les blocs des pilastres sont, en général, assemblés à joints fins. On note toutefois l'usage de joints épais (fig.68), de fines recoupes de pierre à l'approche des chapiteaux et des cales de bois sont encore en place (fig.69). Nous avons remarqué des épaufrures sur les parements et les arêtes (fig.70, & fig.71). Le recours aux cales de grands formats est constant au droit de l'assemblage avec les tables des frontons feints (fig.72, fig.73, fig.74).

b• La porte 1 (travée 1) (fig.75):

Les impostes sculptées de la porte 1 (blocs bleu ciel Annexe 2) sont isolées par des joints verticaux du reste de l'appareil (fig.76). La liaison est systématiquement après le dosseret (fig.77). Les blocs, compris dans des assises de différentes hauteurs présentent le même registre de moulures. A l'est, travée 5 et au même niveau, deux blocs bûchés sont détachés par un joint du dosseret du pilastre. Ils appartiennent au programme d'origine mais ont perdu leur décor.

L'arc en plein-cintre de couvrement du passage compte cinq claveaux extradossés de 0,22 cm de hauteur pour une portée de 0,93 m et dont 0,23 cm de profondeur apparaissent sur le tableau, jusqu'à la feuillure (fig.78 & fig.79). La stéréotomie est irrégulière et ne centre pas la composition sur une clef. Le parement, élégi de fascies inégales, est bordé d'un réglot et d'une moulure ronde.



Fig. 74



Fig. 75



Fig. 76



Fig. 77



Fig. 78

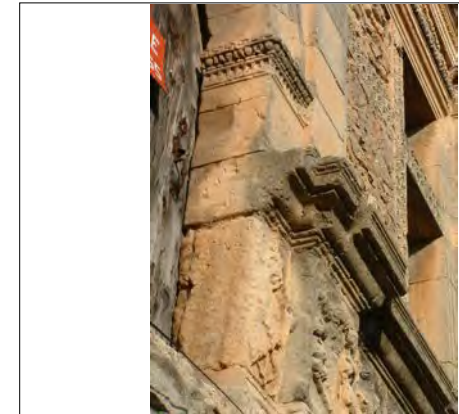


Fig. 79



Fig. 80



Fig. 81



Fig. 82



Fig. 83

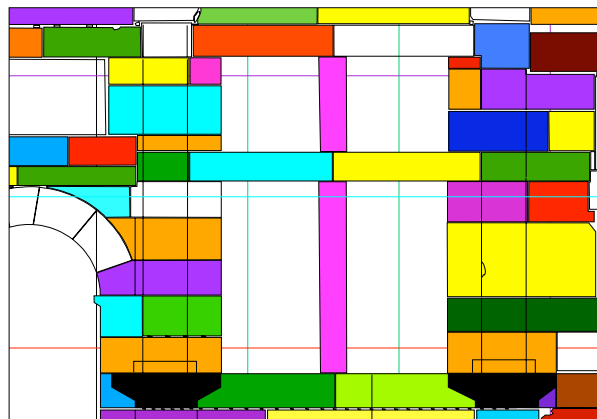


Fig. 84



Fig. 85



Fig. 86



Fig. 87



Fig. 88

Au-dessus de l'entrée (porte 1), un tympan dont le motif central a été martelé, est encadré sur trois côtés de moulures à fascies identiques à celles des chambranles des croisées et selon le même développement de 0,22 m (fig.80). Les blocs supérieurs de l'encadrement (jaune et vert) occupent la même assise que les linteaux de la croisée mitoyenne (croisée 1). Le petit entablement qui surmonte la porte 1 (fig.81) répond, en deux assises, l'assise inférieure plus fine que la supérieure, aux canons simplifiés de ce type d'ouvrage : architrave à fascies et corniche à denticules et grecque (fig.82). A l'est (travée 5), le tympan en place, au motif central également bûché, est bordé de fascies sur trois côtés et surmonte un bloc monolithe qui porte un décor de denticules et grecque dans une même organisation que précédemment (6•8). Le linteau de la porte actuelle ménage un espace de 0,12 m, proche de la hauteur de l'assise basse de l'entablement de la travée 1. Ces ouvrages cadrent l'éventuelle porte à restituer dans une plage de 1,92 m de hauteur au-dessus d'un seuil qui serait de même hauteur que celui de la porte 1, c'est-à-dire formé par le bloc de la base de stylobate. Malgré la réduction de 0,17 m de l'écartement entre pilastres de la travée 5, le décor de fasce, autour du tympan, occupe également 0,22 cm de largeur.

c• La croisée 1 (travée 2) (fig.84 & fig.85) :

De dimensions généreuses (1,93 m par 2,10 m), la baie occupe l'intervalle entre deux pilastres. L'encadrement mouluré à trois fascies et réglet de terminaison, adouci par une moulure en doucine (fig.86), repose sur la corniche du stylobate. Le lien entre pilastre et éléments des piédroits a été décrit plus haut. Le joint se situe juste après le



Fig. 89



Fig. 90

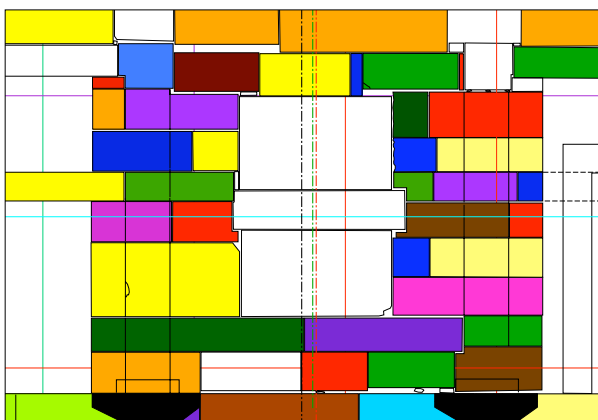


Fig. 91



Fig. 92



Fig. 93



Fig. 94

dosseret (fig.87). L'assise des croisillons poursuit le motif décoratif des piédroits mais en souligne la limite par une fine incision de la pierre. Celle-ci conclut, par ailleurs, le décor spécifique des éléments de partition de la baie (fig.88). Les deux blocs de linteau, de même format, s'adaptent, aux extrémités, à la stéréotomie des blocs supérieurs des pilastres dont ils sont isolés par des joints (fig.89). Ils sont visibles sur une profondeur de 0,20 m dans les guichets hauts, cette dimension ne tenant pas compte de la feuillure masquée par les volets (fig.90).

d• La travée centrale (travée 3) (fig.91 & fig.92) :

Cette travée est la plus large (1,96 m). Elle centre le regard sur une composition de panneaux sculptés partiellement mutilés, comme sur les tympans des travées extérieures. Pour souligner et mettre en valeur cet ensemble, une plage sans décor est réservée dans le prolongement du motif formant encadrement général. En effet, adossés aux pilastres 3 et 5, un registre mouluré à fascies, moulure ronde et réglet reproduit les piédroits des chambranles des croisées voisines avec un développement légèrement plus important de la première fasce. Ce décor se retourne sur les blocs de la partie supérieure de l'encadrement et sur ceux posés un rang au-dessus de la corniche du stylobate (fig.93). Nous avons remarqué précédemment que l'un des blocs inférieurs (vert) était débité dans une pierre monolithe de grande longueur. Les blocs supérieurs du cadre, de hauteurs différentes, sont complétés d'une pièce étroite (bleu : 0,08 m), la seule de ce type dans cette disposition (fig.94). Le résultat recherché par la hauteur du bloc central (jaune) est, sans doute, celui de réduire la plage sculptée pour en accentuer l'effet.



Fig. 95

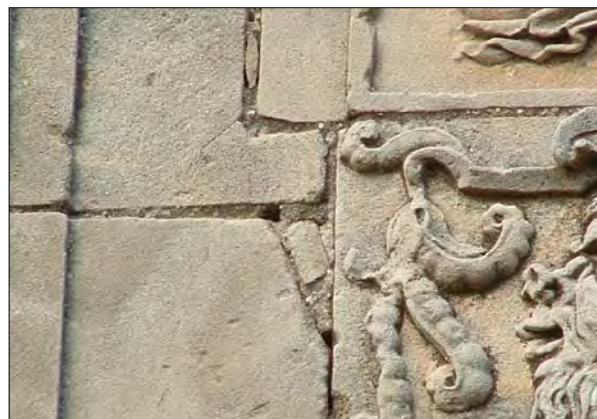


Fig. 96



Fig. 97



Fig. 98

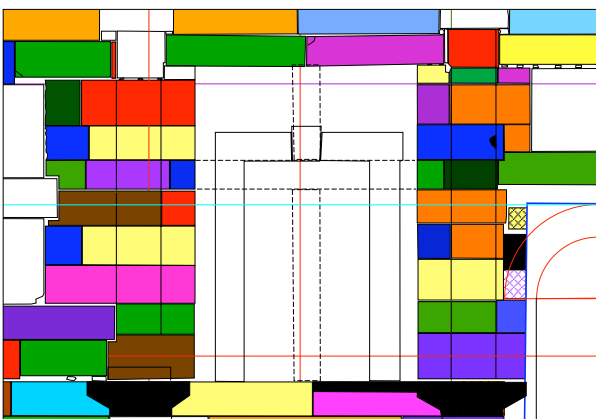


Fig. 99



Fig. 100

Le décor central est réparti sur trois éléments superposés : deux blocs rectangulaires (0,60 m par 1 m) posés sur leur longueur et séparés par un bloc fin et plus long (traverse de 0,25 m par 1,14 m) (fig.95). L'assemblage des assises courantes intègre, par la taille à la demande des éléments entourant la "traverse" (fig.96).

Pour mettre en valeur l'ensemble décoratif central et son cadre, une assise au parement lisse crée une respiration au-dessus de la corniche du stylobate (fig.97).

La mise en œuvre souligne, par des joints épais et l'emploi de recoupes de pierre, un programme mal défini ou des ajustements de terrain consécutifs à un changement de parti (fig.98).

e• La croisée 2 (travée 4) (fig.99 & fig.100) :

La rigueur de la composition de l'ordonnance de pilastres et la particularité de la mise en œuvre sont déterminants pour assurer de la présence d'une croisée dans la travée 4, perturbée au XIXe siècle. L'organisation de l'ouverture ancienne, aujourd'hui murée et reperçée, rappelle, par ses dimensions (1,93 m par 2,10 m) celle de la croisée 1. L'encadrement à fascies, moulure en quart-de-rond et réglet, motif reconnu sur les blocs supérieurs de l'ouvrage (linteaux) et la présence de deux assises correspondant aux croisillons de la croisée 1 (bleue piédroit ouest, vert piédroit est, hauteur 0,19 m) identifient les éléments structurants de l'ouvrage ou leur négatif. Comme précédemment, les blocs de la corniche du stylobate sont jointifs dans l'axe de l'ouverture (blocs jaune et mauve), c'est-à-dire au point d'appui du meneau (cf



Fig. 101

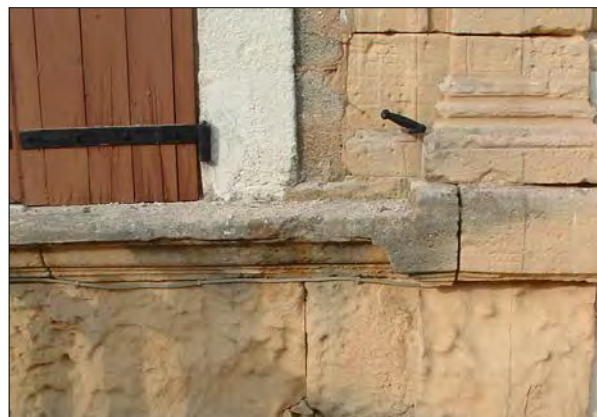


Fig. 102



Fig. 103



Fig. 104

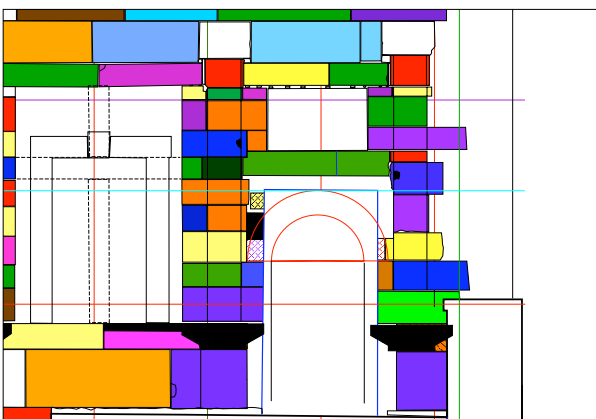


Fig. 105



Fig. 106

fig.51). Au niveau de l'assise des astragales des pilastres 4 et 5, les blocs longs (vert et mauve) sont également liés à l'axe de la baie pour former les deux linteaux en appui sur le meneau (fig.101). Il devient alors aisé de restituer l'armature des quatre guichets logés dans l'ouverture. L'incision qui délimitait le décor du croisillon a servi de trait de coupe lors de sa démolition. Dans le murage, une pierre sculptée utilisée en remploi témoigne vraisemblablement de l'ornementation du parement des croisillons et du meneau (non reprise par commodité de représentation dans la planche annexe 3 relevant le décor architectural et proposant une restitution de la croisée).

La pose de contrevent a conduit à l'amputation de la partie sommitale de la corniche pour permettre leur débattement (fig.102, fig.103 & fig.104), la démolition des croisillons aux désordres relevés sur les linteaux anciens.

f• La travée 5 (fig.105 & fig.106) :

L'aménagement d'une porte à linteau au XIX^e siècle dans la travée 5 a perturbé la composition d'origine, tranchant dans le vif des blocs de la première organisation. La question de la présence d'une porte semblable à celle de la travée 1 constitue le cœur de la présente étude et sa motivation. Les travaux de terrain réalisés sans démontage de la porte actuelle se limitent aux observations réalisées suite à un décroûtage partiel de ses piédroits. Ils devront être complétés après démontage pour affiner les conclusions.

Il apparaît d'ores et déjà que les travaux du XIX^e siècle ont épargné certaines structures originelles, comme le registre supérieur de la corniche



Fig. 107



Fig. 108



Fig. 109

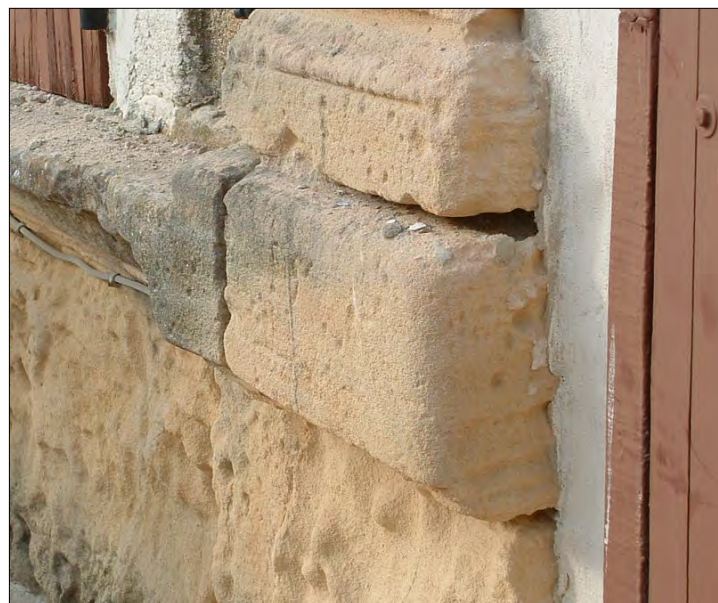


Fig. 110

d'entablement, celui qui porte la grecque (fig.107). D'autre part, les cotes de l'encadrement de bois montrent un décalage de 55 mm vers l'est de l'ouvrage dans la travée. Ce désaxement libère des longueurs de pierre de l'encadrement primitif plus importantes à l'ouest (0,195 m par rapport au pilastre 5), qu'à l'est (0,14 m par rapport au pilastre 6). La cote de 0,195 m est inférieure de 90 mm à celle relevée sur la face du sommier du couvrement de la porte 1 (0,285 m).

La comparaison (extr Porte 1 et 2) que nous avons établie plus haut entre les assises personnalisées de la porte 1 (imposte, sommier de l'arc) et des pilastres qui la cantonnent (pilastres 1 et 2), avait montré une similitude dans les dispositions et un nivellement de 32 mm supérieur de l'assise figurant les sommiers de l'arc de la porte 2. Ce décalage est plus important (70 mm) au niveau du lit de pose de la corniche portant la grecque, en défaveur de la porte 2.

Sur la hauteur du stylobate, les démolitions, dans le cas de la base et de la corniche, ont profité d'un joint spécifique que nous avons identifié à l'ouest et dans le cas du dé et du bloc formant piédroit, ont supprimé cet ensemble partiellement à l'ouest (le dé est conservé en totalité : fig.108) et plus sérieusement à l'est (le dé est raccourci de 90 mm : fig.109). Pour faciliter le débattement des contrevents, la corniche a été aplanie (fig.110).

Sur la hauteur comprise entre la corniche du stylobate et le bloc de la corniche d'entablement conservé, soit 1,30 m, l'appareil ancien, bien que dégradé, trahit les principes constructifs signalés plus haut :

- au niveau des bases des pilastres (blocs violet et vert), l'assise délimite à la fois le pilastre, le chambranle



Fig. 111



Fig. 112



Fig. 113



Fig. 114



Fig. 115



Fig. 116

de la croisée (à l'ouest), le harpage dans la maçonnerie (à l'est) et se prolonge dans ce qui pourrait être les piédroits d'une porte,

- l'assise du dessus (blocs bleu et jaune), correspond aux impostes et un joint désolidarise les blocs des pilastres. Leur parement est bûché, signe de la volonté d'éliminer un décor en relief. Sur le relevé, les blocs jaunes supposés correspondre aux sommiers de l'arc de couverture, sont monolithes sur la longueur du chambranle, du pilastre et de l'éventuel sommier (pilastre 5). A l'intérieur de la travée les parements des blocs sont bûchés,

- plus haut et dans les parties débarrassées de l'enduit, les pierres mises en œuvre sont d'une autre nature que celles employées précédemment et appartiennent à l'intervention du XIXe siècle (fig.111, fig.112 & fig. 113). Elles sont indiquées en hachures croisées sur les relevés (ANNEXES 1 & 2).

Sur la hauteur cumulée de la corniche de l'entablement (bloc portant la grecque) et du tympan, à l'ouest les deux blocs occupent 0,71 m (0,19 m de corniche + 0,52 m de tympan), alors qu'à l'est le même ensemble mesure 0,79 m, soit 0,21 m de corniche et 0,58 m de tympan (fig.114). Les 80 mm d'écart rattachent les 70 mm précédents et portent les lits de pose des frontons feints à la même altitude. La mise en œuvre reflète ici des ajustements importants : taille à la demande des blocs d'encadrement du tympan pour loger celui de la corniche (fig.115 & fig.116), utilisation de recoupes de pierre en nivellement (fig.117).

Il ressort de cette analyse un faisceau d'indices favorables à l'hypothèse d'une deuxième porte installée dans la travée 5 dans le programme d'origine. Si



Fig. 117



Fig. 118



Fig. 119



Fig. 120

l'on s'en tient aux dimensions de celle de la travée 1 pour vérifier, par le dessin, cette hypothèse, il s'avère possible de loger un ouvrage sous un arc plein-cintre, à condition d'envisager une portée de 0,82 m au couvrement, soit 0,11 m de moins qu'à l'ouest et des claveaux de 0,19 m de hauteur (soit 30 mm de moins). La largeur du piédroit serait également réduite de 30 mm (0,285 m à l'ouest, 0,255 m à l'est). Il resterait, entre l'extrados de l'arc et le lit de pose de la corniche d'entablement en place, une hauteur de 0,12 m pour installer le bloc inférieur de l'entablement, dimension qui correspond à celle observée à l'ouest. La juxtaposition, sur le dessin, de tracé de l'extrados de l'arc supposé et celui de la partie supérieure du cadre de bois de la porte XIXe porterait à croire que le dit bloc est en place, sous l'enduit. Les cotes proposées ici devront être affinées après démontage de l'encadrement de la porte actuelle. Nous proposons dans l'Annexe 5 une restitution de l'ouvrage.

g• Les frontons feints (fig.118):

L'assise des chapiteaux compte, outre cet élément structural du pilastre, un décor de tables figurées inscrites au-dessus des tympans des portes, des linteaux des croisées et du décor de la travée aveugle. Il se distingue par l'originalité des motifs qui sera évoqué plus loin, mais nous indiquons, dès à présent et pour en justifier la présence, le dessin récurrent du "fronton" qu'il convient ainsi d'associer aux ouvertures.

Les tables sont toutes taillées dans deux blocs jointifs (fig.119) dont les hauteurs brutes variables génèrent, ponctuellement, des joints épais (fig.120). Leur décor a parfois suscité quelques aménagements sur les blocs voisins au moment de la pose. Ainsi, le chapiteau du pilastre 2 est-il démaigri latéralement pour

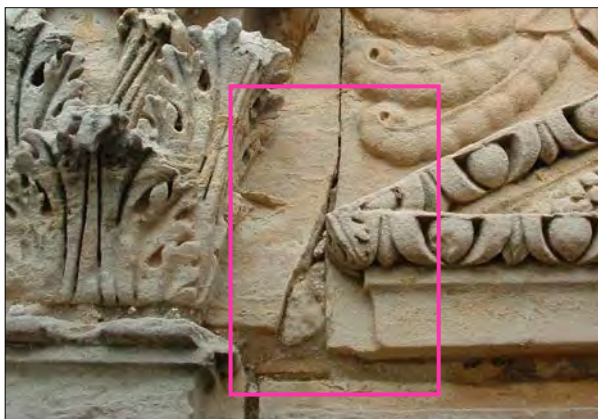


Fig. 121



Fig. 122



Fig. 123

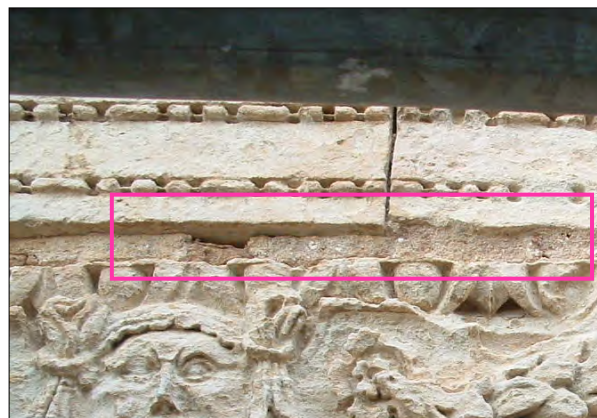


Fig. 124

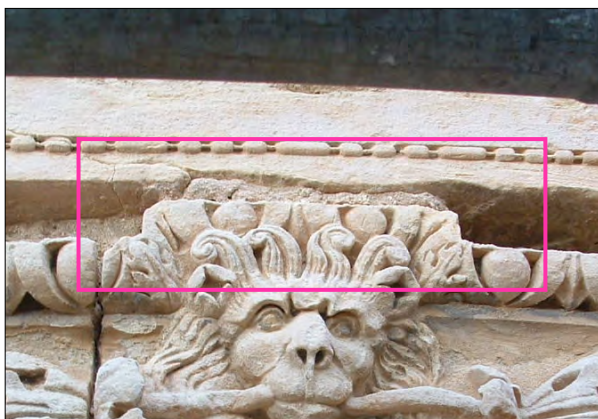


Fig. 125

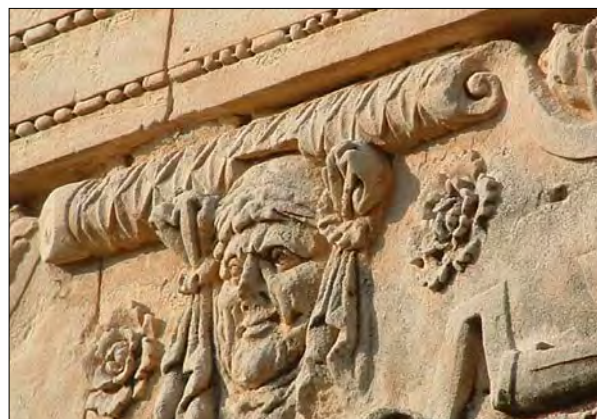


Fig. 126

laisser le développement d'une moulure en ronde-bosse (fig.121). Des compléments (joints épais et recoups de pierre) pallient aux irrégularités des lits de pose. L'exemple de la travée 1 en est le plus représentatif (fig.122 & fig.123). Les lits d'attente, sous l'architrave, sont épais et généreusement comblés au mortier (fig.124), avec parfois la prise en compte de désordres ou malfaçons de blocs supérieurs (fig.125).

Les tables sont installées en retrait par rapport à l'architrave (fig.126), sauf dans la travée 4 (fig.127).

C-5 • L'entablement (fig.128)

Le couronnement d'une ordonnance d'architecture est, d'ordinaire, formé d'une architrave, d'une frise et d'un corniche. Sur la façade de Vallabrix, ces trois membres sont représentés dans des ouvrages richement travaillés :

- entablement : hauteur de 0,235 m
- frise : hauteur de 0,255 m,
- corniche : hauteur de 0,235 m,

soit un ensemble de 0,75 m, joints compris.

a• L'architrave :

L'architrave était considérée comme un élément structurant de la façade: un grand linteau, qui conditionnait l'écartement des appuis. Dans le cas de l'étude, il appartient au vocabulaire formel de l'ordre corinthien et n'a aucune vocation à être porteur. Cela explique la succession de blocs de calibres inégaux (0,53 m, 0,82 m, 0,93 m, 1,18 m, etc) et non clavés qui le composent.

La caractéristique d'une architrave réside dans la succession de



Fig. 127



Fig. 128



Fig. 129



Fig. 130

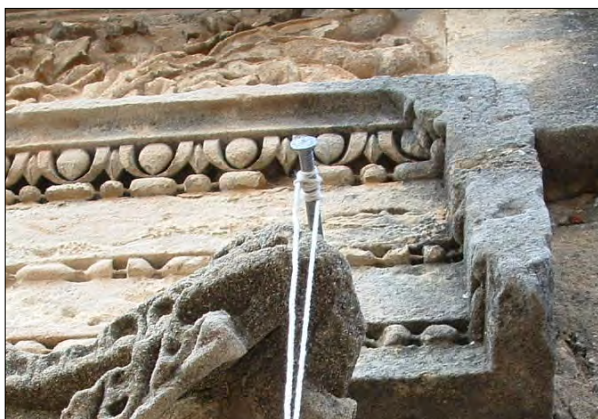


Fig. 131



Fig. 132

fascies séparées par une baguette ou des olives et dans leur couronnement. Ce sont les olives qui ont été retenues ici entre les trois fascies (fig.129).

Aux extrémités, le profil de l'ouvrage se dessine parfaitement grâce aux retours prévus par le sculpteur (fig.130 & fig.131). Il apparaît une disparité entre les deux extrémités :

- à l'est, le retour n'offre que 70 m/m de pierre,
- à l'ouest, 260 m/m.

De même que la saillie latérale des blocs d'extrémité par rapport aux chapiteaux 1 et 6 est plus courte à l'est (0,32 m) qu'à l'ouest (0,44 m).

b• La frise :

Séparée par un joint régulier de 10 m/m de l'architrave qu'elle surmonte, la frise, membre uniquement décoratif, nécessitait une distribution de l'appareil et du décor (dans le cas présent, en rinceaux avec figures) programmée pour placer le motif axial de la composition décorative au centre de l'élévation (1fig.132). Techniquement, l'appareilleur y est parvenu en utilisant des blocs de longueurs proches (0,98 m, 1,02 m, 1,08 m, etc) de part et d'autre du bloc central (1,08 m).

Les blocs d'extrémité prennent en compte l'hypothèse d'un prolongement orthogonal, peut-être le témoin de l'amorce de deux ailes en retour, de l'ouvrage en réservant une place sans décor de 0,21 m de chaque côté (fig.133).

Dans le joint du lit d'attente, épais et irrégulier, quelques petites cales de bois sont conservées (fig.134). Elles voisinent des recoupes de pierre posées pour ajuster la corniche de l'entablement.



Fig. 133



Fig. 134



Fig. 135



Fig. 136



Fig. 137



Fig. 138

c• La corniche :

La corniche de l'entablement assure la transition avec le fronton encadré de corniches rampantes. Elle ne se distingue de ces dernières que par l'absence d'une cimaise de couronnement.

Du point de vue stéréotomique, la corniche est constituée de blocs moulurés formant une saillie de 0,245 m assurant la fonction de larmier. Ce larmier est porté par des modillons à volute de 80 m/m d'épaisseur en moyenne, espacés de 125 à 135 m/m. Il retient l'attention par son décor d'oves et de grecque (fig.135). Le plat-fond du larmier est occupé par des caisses carrées ornées de rosaces, installées entre les modillons. Un rang de denticules, un autre d'oves, trois de moulures carrées parachèvent le profil du bloc (fig.136).

Le bloc de corniche est d'une hauteur de 0,235 m, d'une épaisseur maximale de 0,245 m et d'une longueur variable (0,73 m pour le plus court, 1,37 m pour le plus long). La liaison entre éléments se fait par un joint vertical se confondant avec l'extrémité d'un modillon, au droit du jeu de moulures qui le cerne (fig.137 & fig.138) (cinq joints sur dix). Une seule liaison dans l'axe d'un modillon est relevée.

La coupe d'onglet de l'extrémité occidentale suggère la prévision d'un retour orthogonal de l'ouvrage. Tout le décor est en place dans cette perspective (fig.139 & fig.140). A l'est, le retour à l'équerre, quoique dans le plan du couronnement, libère l'espace d'un modillon (fig.141, fig.142 & fig.143).

Nous avons constaté le parfait nivellement horizontal de la corniche.

Toutes les saillies de l'appareil de l'entablement sont visibles depuis la rue qui longe la demeure à l'est et l'ancien rempart (fig.144).



Fig. 139



Fig. 140



Fig. 141



Fig. 142



Fig. 143

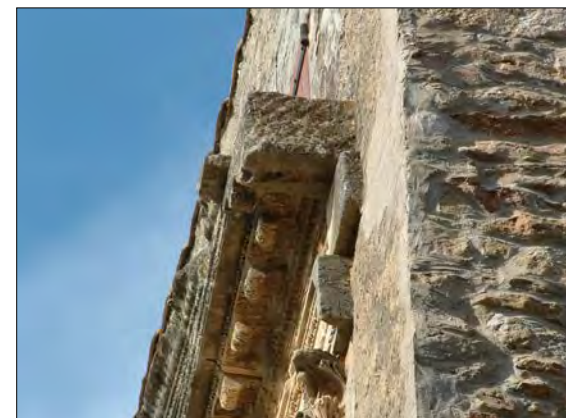


Fig. 144



Fig. 145



Fig. 146



Fig. 147



Fig. 148



Fig. 149



Fig. 150



Fig. 151



Fig. 152



Fig. 153

C•6 • Le fronton à jour (fig.145)

De par ses dimensions, le fronton peut être qualifié de surbaissé. Les cotes prises à la base du larmier portant la grecque confèrent à l'ouvrage une longueur de 9,43 m pour une hauteur de 1,25 m. Il en résulte une pente des corniches rampantes de 26,26 % à l'est et 26,76 % à l'ouest.

Par l'ajout d'une cimaise, la hauteur du bloc est dans ce cas de 0,32 m. Le larmier, enrichi de cet élément décoratif à moulures curvilignes (talon nervuré), reproduit pour le reste, les dispositions ornementales observées sur l'entablement.

Malgré leur pente, les corniches rampantes sont "portées" par des modillons rampants, c'est-à-dire avec deux faces latérales verticales et une sous-face rampante parallèle à la corniche. Plus épais que leurs voisins (95 m/m), ils respectent un espacement de 140 m/m. La jonction entre les blocs de pierre, à l'extrémité d'un modillon et dans son réseau de moulures de tête, rappelle la mise en œuvre de la corniche horizontale (fig.146).

Les corniches rampantes prennent naissance sur la corniche de l'entablement et le parement de la grecque rampante s'aligne avec celui de la grecque horizontale. Seule la cimaise fait saillie (+ 0,10 m) (fig.147). Cette saillie marque une coupe droite de l'ouvrage soulignée d'une palmette (fig.148 & fig.149). En retrait du parement du larmier, le corps de moulures est ébauché jusqu'à ce qu'il puisse prendre son plein épanouissement (fig.150, fig.151 & fig.152).

L'assemblage des deux rampants crée un faux axe de symétrie du fait du déséquilibre entre les deux pentes observé plus haut. Il ampute une caisse-carrée de son encadrement mouluré à



Fig. 154



Fig. 155



Fig. 156



Fig. 157



Fig. 158



Fig. 159

l'Ouest pour l'adosser à un modillon (à l'Est) (fig.153). Au droit du joint, le nivellement des deux blocs est mal assuré (fig.154).

Notons, pour conclure la description de la corniche rampante, qu'alors que le motif de la grecque garde le même sens sur les deux versants, le premier bloc en partie basse de l'élément occidentale présente un motif inversé (fig.155 & fig.156).

Le tympan du fronton est appareillé en assises organisées autour de l'oculus ovale de 0,515 m par 0,67 m). Les deux rangs inférieurs sont parfaitement assemblés, du fait du parfait nivellement de la corniche d'entablement. Les blocs formant l'oculus sont taillés dans des pierres de grand appareil (fig.157) et conduisent à une taille à la demande de l'appareil périphérique. Le tableau du jour, de 0,22 m d'épaisseur, se prolonge au-delà d'une feuillure par un ébrasement (fig.158). Les figures (fig.159 & fig.160) mettent en relief une adaptation par une taille biaise du lit supérieur occidental lié à la mise en œuvre de la corniche. Cet ajustement est à lier au calage non aligné du dernier bloc du rampant occidental. Il s'ensuit un joint vertical irrégulier à la jonction des deux versants.

Le tympan semble s'organiser selon l'axe de son oculus (Annexe 2 :axe vert) qui diffère de 20 m/m de l'axe matérialisé par le bloc triangulaire qui le domine, lui-même désaxé par rapport au joint d'assemblage des corniches rampantes (Annexe 2 : axe rouge fig.161 & fig.162). Un décalage plus important (95 mm), entre l'axe du fronton (rouge) et l'axe du bloc central de la frise (vert) met en relief l'imperfection de la construction.



Fig. 160

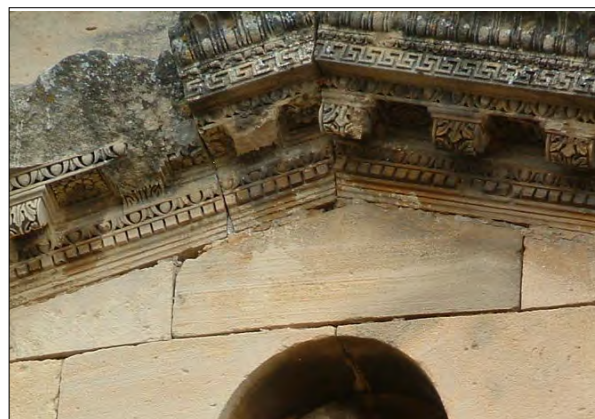


Fig. 161



Fig. 162



Fig. 163

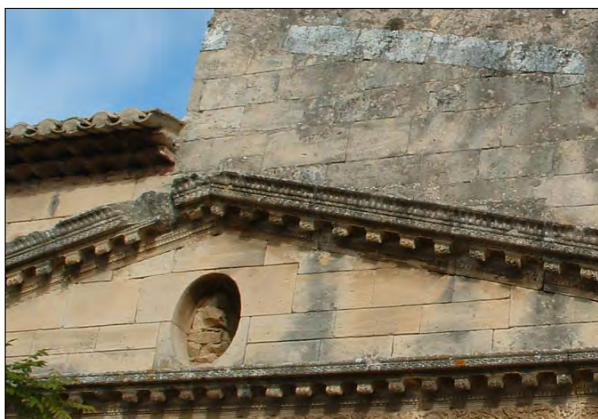


Fig. 164

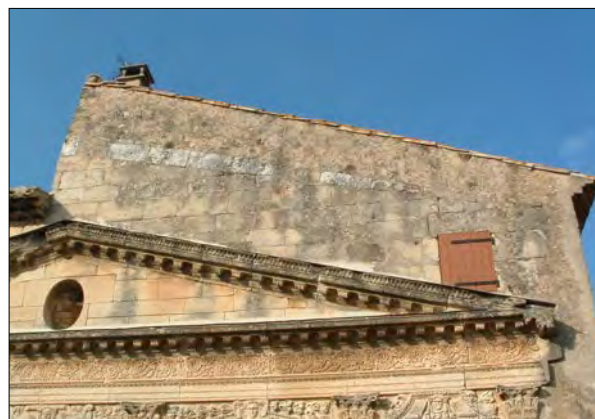


Fig. 165

C•7 • Les maçonneries sommitale, latérale et de soubassement (fig.163)

a• La maçonnerie sommitale:

L'ancienne demeure fait l'objet, comme nous l'avons précisé, d'un partage entre deux propriétaires : la Commune de Vallabrix et un propriétaire privé. Ce partage est visible extérieurement dans l'oculus et au-dessus du fronton par la surélévation inégale de la maçonnerie appareillée (fig.164) :

- à l'est, elle prend la forme d'un pignon (fig.165),
- à l'ouest, elle suit l'égout de la toiture (fig.166).

Ces maçonneries incluent toutes deux des ouvertures rectangulaires (0,60 m par 0,75 m à l'est (fig.167, 0,54 m par 0,60 m à l'ouest, fig.168) nivelées avec l'oculus. Le calcaire des blocs est de même nature que celui utilisé pour l'élévation architecturée jusqu'à une file de blocs rampants, de calcaire plus dur et de couleur grise qui isole la maçonnerie d'une surélévation maçonnerie et enduite (fig.169). L'appareil est moins soigné à l'ouest qu'à l'est. Au-dessus des corniches, notamment, des pierres de calage et du mortier complètent le parement (fig.171 & fig.171).

Le faîtage du mur pignon éclaire sur le développement de la maçonnerie originelle qu'il fait culminer 1,20 m environ au dessus du sommet du fronton. La rive haute de la moitié orientale appareillée conserve des blocs taillés pour suivre le rampant d'une toiture (fig.172). En rive basse, un bloc semble taillé en cheneau (fig.173). Un désordre dans l'appareil évoque l'emplacement d'une panne (fig.174).

La partie occidentale est plus perturbée et l'on note moins de régularité dans l'appareil courant (fig.175 & fig.176). Par certains détails de mise en œuvre,

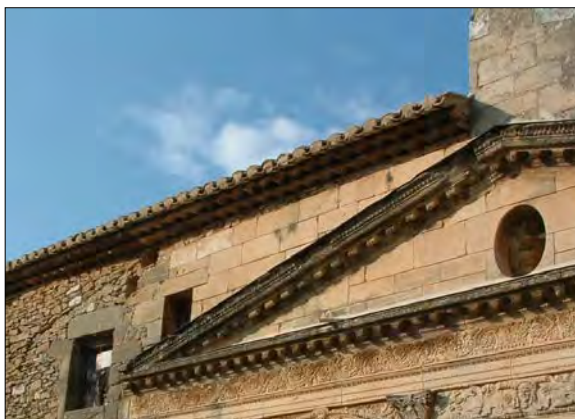


Fig. 166



Fig. 167



Fig. 168

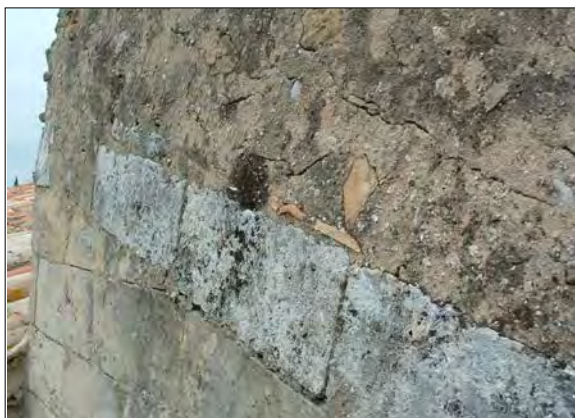


Fig. 169



Fig. 170

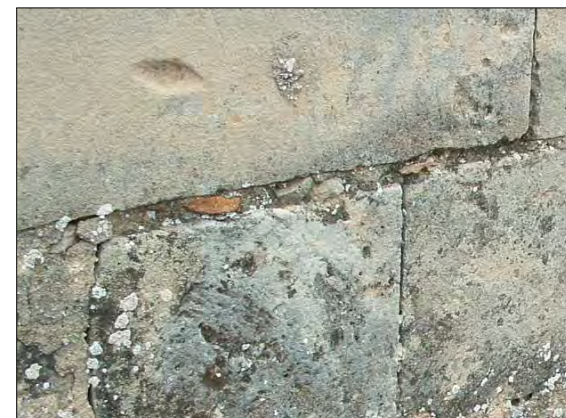


Fig. 171



Fig. 172



Fig. 173



Fig. 174



Fig. 175



Fig. 176



Fig. 177

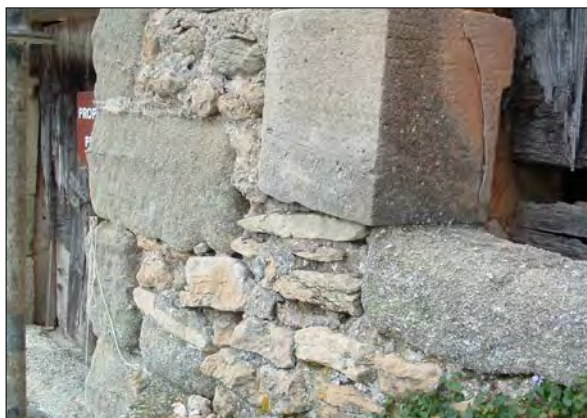


Fig. 178



Fig. 179



Fig. 180

l'ouverture apparaît comme résultant d'un remaniement (fig.177). La pierre utilisée pour son appui est semblable à celle grise et poreuse des ouvertures rustiques de l'élévation mitoyenne (fig.178). Elle est, de plus, située à l'articulation entre les deux types de maçonnerie et utilise des petits moellons plats, caractéristiques de la façade occidentale en calage. Au moment de la réalisation de la couverture actuelle, certains blocs de l'appareil ont été remplacés par du calcaire coquillé gris clair (fig.179).

b• La maçonnerie latérale :

La construction de la façade renaissance, avec ses blocs latéraux taillés pour la liaisonner avec une maçonnerie que se trouve dans le même plan, suppose des campagnes de travaux simultanées ou la présence d'une maçonnerie, à l'ouest, dans laquelle on serait venu inscrire la nouvelle façade.

A Vallabrix, le point de contact entre les deux ouvrages suggère des travaux simultanés. Pour s'en assurer, il faudrait mettre en lien la façade et les ouvrages intérieurs de la demeure (refends, planchers...). Pour l'heure, cet examen n'étant pas permis, nous restons sur l'hypothèse proposée ci-dessus.

La trace d'une toiture en appentis, reportée sur l'élévation (ANNEXES 1 & 2), oblige à envisager une construction plus basse, adossée à celle qui reçoit le décor (fig.180). La chaîne d'angle, marquée par l'alternance de blocs de calcaire dur (gris clair) et d'une pierre poreuse (gris sombre) en définit la limite (fig.181). Le harpage est franc et les blocs sombres accusent une véritable saillie (fig.182).

La principale caractéristique de cette maçonnerie réside dans l'emploi de petits blocs, peu épais, liaisonnés avec forte charge de mortier. Au-dessus du rez-de-chaussée, l'élévation présente un léger retrait rappelant une campagne de travaux



Fig. 181



Fig. 182



Fig. 183



Fig. 184



Fig. 185



Fig. 186

indépendante de celle du soubassement. Le retrait est plus important à l'ouest de la fenêtre 3 du rez-de-chaussée à cause d'une inflexion dans la maçonnerie basse, rectifiée dans la construction de la maçonnerie supérieure (fig.183). Au-delà, vers l'ouest, la naissance d'une maçonnerie courbe, rappelle le périmètre d'une tour (fig.184).

c• La maçonnerie de soubassement :

Elle semble homogène sur toute la longueur de la cour, bien au-delà de la façade ordonnancée (fig.185 & fig.186) et paraît constituer le mur d'accompagnement du passage, aujourd'hui couvert, qui sert d'entrée (fig.187). Comme nous venons de l'indiquer, elle manifeste une légère inflexion vers le sud à l'aplomb du piédroit occidental de la fenêtre 3 (fig.188).

Le soubassement est percé de trois ouvertures :

- fenêtre 3 : fig.189,
- fenêtre 4 : fig.190,
- portail en anse de panier (fig.191).

La fenêtre 4 et le portail sont situés sous la façade architecturée, dans l'axe de chaque entité résultant du partage de la demeure mais également, sans doute, de celui nécessaire à la structure de la construction. Les conditions d'ouverture du portail ne sont pas évidentes à cerner du fait du rejointoiement général des parements. L'arc est constitué de claveaux extradossés de 0,45 m de hauteur qui naissent sur une petite imposte chanfreinée (fig.192). Entre l'extrados des claveaux supérieurs et l'assise de pose de la base du stylobate, il reste peu de place pour l'ancrage d'une construction de distribution. Le piédroit occidental est monté, sur sa moitié supérieure, au moyen



Fig. 187



Fig. 188



Fig. 189



Fig. 190



Fig. 191



Fig. 192



Fig. 193



Fig. 194

de blocs réguliers et assisés. La moitié inférieure est plus médiocre et pourrait correspondre à un ouvrage antérieur. Le portail primitif est réduit au XIX^e siècle par une maçonnerie en vue d'y installer une porte en bois (fig.193). La fenêtre (fig.194) résulte, quant à elle, de deux campagnes de travaux : la première délimite un jour haut par des blocs de grande taille, la seconde a eu pour but d'ouvrir une autre baie au-dessous en se servant de l'appui antérieur comme linteau.

A ce niveau, l'épaisseur du mur est de 0,69 m alors qu'elle n'est de 0,55 m à l'étage.

C•8 • Synthèse

L'analyse détaillée de chaque registre architectural et des maçonneries environnantes apporte un éclairage technique sur l'organisation de la façade renaissance de Vallabrix et sur le programme pour lequel cet ensemble était destiné. Il ressort, en effet, une volonté de distribuer des locaux situés à l'étage par deux entrées distinctes et opposées et de les éclairer par deux grandes baies, le tout en symétrie. Dans ce cas, la travée axiale, aveugle, masquerait le mur séparatif entre les deux entités.

Par ailleurs, les pilastres d'extrémité de l'ordonnance sont dépourvus du dossier sur leurs faces externes, en relation avec une autre maçonnerie située sur le même plan et en continuité à l'ouest et/ou perpendiculaire à l'est du fait de la présence du rempart urbain. Ce détail est caractéristique d'une composition pensée avec un retour de part et d'autre de l'élévation, puisque, dans ce cas, le dossier ne pouvant être vu devenait inutile.

Le calepinage des blocs met en relief un dessin précis de la stéréotomie pour envisager les différents cas de figure (porte à couverture cintrée, croisée, bases moulurées, etc). L'imprécision relative de la mise en œuvre comparée à la qualité de la taille du décor nous invite à des investigations approfondies allant au-delà de l'apparente simplicité de la construction. Ce point sera développé au chapitre E du présent rapport.

D• Le décor

L'intérêt suscité par la façade de Vallabrix tient à la fois à la singularité de sa présence en parement d'une construction modeste qui ne présente aucune disposition intérieure en rapport avec l'ouvrage (grande salle d'apparat, escalier monumental, etc) et à la rare densité de son ornementation. De fait, elle paraît sans cohérence avec le programme de la demeure qui l'abrite. Par ailleurs, sa délimitation précise (un étage et un fronton de comble) dans un ensemble bâti borné par un rempart médiéval à l'est, et une construction qui se développe dans le même plan et d'un caractère très rustique, ajoute à l'extravagance de l'ensemble.

Le regard porté dans ce chapitre sur le décor est destiné à alimenter le questionnement sur la présence de cet ouvrage en ce lieu. Il se réfère à l'emploi des ordres

autant qu'à la richesse de l'ornementation. Il ne s'agit en aucun cas d'une étude stylistique, qui, contractuellement, n'est pas l'objet de la commande, mais plus d'un inventaire formel destiné, une fois encore, à alimenter la problématique de restitution des ouvrages disparus.

a• L'emploi des ordres :

Il est connu que l'emploi des ordres dans l'architecture française est, dans bien des cas, soumis aux habitudes locales de bâtir et s'adapte à des contraintes de morphologie du programme. L'édification d'une demeure obéit à des pratiques d'usage qui, à l'échelle de celle de Vallabrix, mettent l'accent, par exemple, sur une faible hauteur sous plafond. La hauteur de l'ordonnance de pilastre est ainsi conditionnée par la dimension réduite du volume habité et par celle imposée par le stylobate, base de l'ordonnance de l'étage, contraint par une hauteur d'appui de fenêtre. Il en résulte, dans ce cas, un rapport entre hauteur de pilastre et hauteur de stylobate de 2,5 qui produit un effet "d'écrasement" de la composition.

L'animation de la façade par le jeu de pilastres suffit, d'ordinaire, à mettre en valeur les points forts. Le développement modeste de la façade architecturée (18 m) associé à un programme d'ouvertures de grand format, affaiblit l'effet tectonique des structures et leur identification. Ce choix a stimulé la créativité du concepteur de l'ouvrage pour, par de faibles reliefs et une spécialisation du décor, conserver au pilastre un reste de sa vocation primitive dans l'ordonnancement classique antique. Quatre travées sont percées d'une ouverture à laquelle sont attachés un chambranle et un fronton complété par un dessus de porte sculpté dans le cas des deux travées d'extrémité. La travée centrale, aveugle, reprend cependant le principe de chambranle des croisées. Elle est également surmontée d'un fronton original. La concentration d'un tel programme décoratif sur les 2,55 m occupés par l'ordonnance rivalise avec elle et l'empêche de s'imposer clairement. Cette remarque n'entâche en rien la qualité de la sculpture qui montre un soin exceptionnel du concepteur à sa création et une habileté avérée peu commune pour adapter les règles de composition à l'Antique aux contraintes dimensionnelles d'un programme modeste. Rappelons que c'est cette faculté d'adaptation et d'interprétation qui a construit la spécificité de l'architecture à la Française.

b• La modénature du décor :

Ce qui saisit le spectateur quand il pénètre dans la cour, c'est, bien sûr, l'abondance de décor concentré sur une aussi petite surface . Dans le Gard, il n'existe pas d'exemple de décor aussi raffiné en façade (hormis le rez-de-chaussée du château Fadaise à Nîmes, comportant le même nombre de travées et une amorce en retour aux deux extrémités de la composition). Le duché d'Uzès, le plus proche géographiquement et historiquement, abrite des ensembles urbains ou ruraux contemporains de Vallabrix dont le décor, généralement plus sobre, est présent sur des programmes monumentaux . Ainsi, les demeures repérées dans le centre ancien autour du château ducal sont loin de rivaliser avec l'élévation de Vallabrix. Dans l'Hérault, la façade du château de Marsillargues, auquel s'apparente le décor en table de Vallabrix, appartient à un ensemble vaste qui s'étend sur deux corps de logis se faisant front et organisés dans une mise en scène monumentale, qui n'existe pas sur la construction qui fait l'objet de notre étude.

L'originalité de la composition ornementale tient à la richesse du répertoire décoratif et à son pouvoir d'interprétation du principe et des règles régissant les ordres de l'Antiquité. Avec très peu de relief, les éléments verticaux structurants comme les pilastres sont bien délimités et ceux qui caractérisent la thématique ornementale de la Renaissance, comme les frontons associés aux baies, sont suggérés par la sculpture.



Fig. 195



Fig. 196



Fig. 197

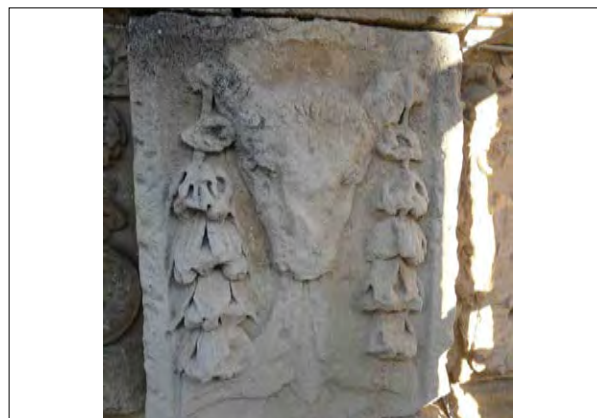


Fig. 198



Fig. 199



Fig. 200

• Le stylobate

L'écartement des deux portes d'accès à la demeure détermine une longue plage ouverte à l'ornementation. Entre les deux registres horizontaux moulurés (base et corniche du stylobate), un linéaire de 7,50 m sur 0,50 est le lieu d'une profusion de décor. Organisé par travée, ce décor est conçu de manière axiale. Le vocabulaire formel identifie :

- les dés par l'emploi de masques originaux, humains ou d'animaux (fig.195 pilastre 1, fig.196 pilastre 2, fig.197 pilastre 3, fig.198 pilastre 4).
- les piédroits de la porte 1 par une composition végétale (fig.199 & fig.200),
- les tables des travées (fig.201 & fig.202) où se mêlent motifs géométriques, floraux et masques (fig.203, fig.204, fig.205 & fig.206)).

La singularité du décor des piédroits est à souligner dans la perspective d'une restitution de la porte de la travée 5.

La corniche, d'une saillie de 0,30 m, développe autour d'une doucine, un corps de moulures carrées (fig.207 & fig.208). Elle est interrompue au droit de la porte 1 sans former de retour.

La base, sur laquelle sont poussées une succession de moulures à partir de la plinthe : gorge, tore, carré, doucine inversée, tore plus fin, carré et congé (fig.209), est dépouillée de son décor pour assurer le rôle de seuil. Là encore, ce détail nous instruit sur la mise en œuvre souhaitable au droit de la porte à restituer. A l'Ouest, le décor s'estompe jusqu'à disparaître, au-delà du dé, dans la maçonnerie (fig.210).

• Les pilastres

Bien que de peu de saillie, les pilastres n'en sont pas moins rehaussés



Fig. 201



Fig. 202



Fig. 203



Fig. 204



Fig. 205



Fig. 206



Fig. 207



Fig. 208

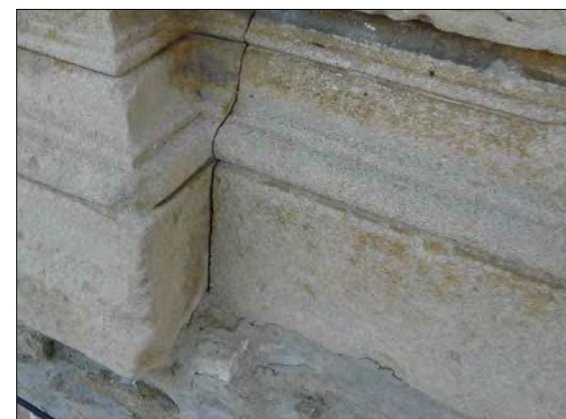


Fig. 209



Fig. 210



Fig. 211



Fig. 212



Fig. 213



Fig. 214



Fig. 215

par un canal plat de 40 m/m en retrait de 10 m/m par rapport à la face du dossier.

Leur base, assujettie à la faible hauteur du corps pour lui laisser de l'élégance, se limite à des moulures fines mais nombreuses : plinthe, tore en demi-cœur, carrés, scotie, tore fin, carré, scotie, tore fin, carré, congé.

L'astragale n'est qu'une baguette de 20 m/m détachée par un carré qui se retourne en dossier.

Sur le chapiteau, la corbeille compte deux rangs d'acanthes et un troisième rang de feuilles sur tigettes portant les cornes du tailloir (fig.211, fig.212 & fig.213). Élément de couronnement du chapiteau, le tailloir émerge du plan du mur de 45 m/m au centre et 120 m/m aux extrémités. Ses faces rudement arborées, sans doute à l'origine, une rosace centrée. Nous avons remarqué la taille laissée brute des faces extérieures des tailloirs des pilastres d'extrémité (fig.214), alors que toutes les autres sont sculptées (fig.215). Des crosses ont disparu avec le temps. Une opportunité de calendrier nous a permis de photographier les éléments similaires en place sur la Maison Carrée de Nîmes. Aux fins de comparaison, nous en donnons une illustration pour le chapiteau (fig.216).

• La porte conservée

C'est sur les impostes que s'est exprimée la qualité du sculpteur (fig.217). La face rudement repose sur un lot de moulures droites et porte un réseau d'olives, des oves séparées par des dards affutés et une petite grecque. Quant aux claveaux, les trois fascies ourlées d'une moulure en quart-de-rond et d'un réglet suffisent à leur donner du relief (fig.218).



Fig. 216



Fig. 217



Fig. 218



Fig. 219



Fig. 220



Fig. 221

• Les tympans des portes

Martellés pour effacer tout signe de noblesse, les tympans ne laissent plus rien paraître du décor qui les ornait. Des traces de rameaux de feuillages latéraux suggèrent des armoiries en médaillon à l'est.

• Les croisées

La moulure des cadres des croisées fait succéder, depuis l'arête du piédroit : une face de 25 m/m, puis une autre de 42 m/m et une troisième de 60 m/m, décalées par un ressaut de 5 m/m. Suivent une doucine de 15 m/m relevée d'un carré et d'une gorge et un réglet de 20 m/m.

Le croisillon en place est enrichi d'un double entrelac géométrique régulier, parfaitement calpiné pour qu'il prenne en compte les quatre éléments de l'ouvrage, dans une parfaite continuité (fig.219). La rigidité globale de ce décor est adoucie par la multiplicité des modèles de rosaces logées en son sein, dont la taille en exemplaire unique procure une vibration (fig.220 & fig.221). Sur le meneau, une feuille d'acanthé est posée sur le décor aux extrémités hautes et basses (fig.222 & fig.223). En partie basse, elle se détache de la corniche du stylobate par une plinthe (fig.224).

Il a été retiré du murage de condamnation de la croisée 2 un bloc sculpté rappelant par son principe ornemental le décor de la croisée 1 (fig.225). Il s'en distingue par le principe d'organisation des rosaces logées, de façon alternée, dans un carré ou un cercle, qui n'a pas été reproduit en restitution sur les planches annexes 3 et 4.



Fig. 222



Fig. 223



Fig. 224



Fig. 225



Fig. 226

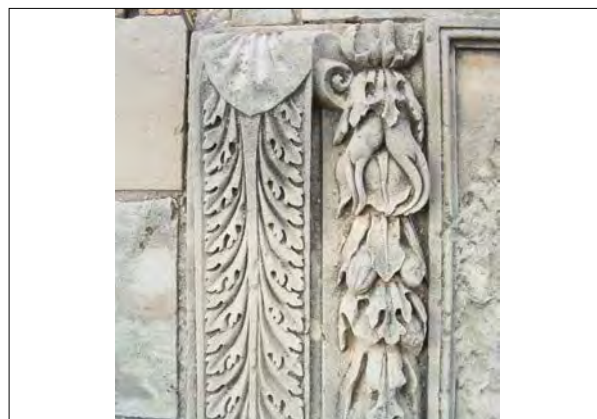


Fig. 227

• La travée aveugle

Sculpté sur trois blocs superposés, le décor de la travée aveugle portait vraisemblablement les armoiries de son commanditaire (fig.226). Dans un cadre de 0,46 m par 0,66 m, celles-ci dominaient l'ensemble décoratif qui les complétait et régnaient avec les tympans sculptés des portes. La mise en scène verticale du motif semble mettre en valeur une représentation sous forme de grand médaillon. De part et d'autre du motif central sont sculptés de faux modillons en feuillage et une grappe de fruits et de feuillages (fig.227) qui se prolongent dans le bloc suivant en voiles (fig.228). Ces voiles sont pris dans l'enroulement d'un cuir encadrant un masque (fig.229). Le registre inférieur est de construction plus géométrique puisqu'il cerne des masques de face ou de profil inscrits dans un anneau ou des arcs (fig.230 & fig.231). Les motifs renvoient aux figures du stylobate.

• Les frontons feints

Ils sont les bijoux du décor de la façade de Vallabrix et l'expression d'un programme ornemental attaché à exprimer l'ensemble des caractères architecturaux et stylistiques des ordres sur un espace réduit. Ils participent à cette exhubérance décorative qui fait le charme de cette élévation.

Sur des supports plans, le sculpteur a taillé des frontons au moyen d'un réseau d'oves qui en détermine le modèle : polygonal, cintré, triangulaire. Associés aux ouvertures, ils ménagent avec la travée aveugle, un effet de composition axée et partiellement symétrique. En effet, on relève :

- travée 1 : fronton polygonal (fig.232),
- travée 2 : fronton cintré (fig.233),



Fig. 228



Fig. 229



Fig. 230



Fig. 231



Fig. 232



Fig. 233

- travée 3 : les oves soulignent le décor, (fig.234)
- travée 4 : fronton triangulaire (fig.235),
- travée 5 : fronton polygonal (fig.236).

Chaque fronton est complété d'un motif axial :

- travée 1 : masque exprimant la colère, coiffé d'un turban et inscrit dans un cuir (fig.237),
- travée 2 : mufle de lion (fig.238),
- travée 3 : masque au visage sévère, coiffé d'un turban (fig.239),
- travée 4 : masque au visage souriant illuminé par une coiffe en pétales (fig.240),
- travée 5 : masque au visage bienveillant, entouré d'un ample turban (fig.241).

A ce motif central s'ajoutent des guirlandes de fleurs, des grappes de fruits, des enroulements de voiles, des rosaces, des figures géométriques, d'autres mufles de lion, deux grenouilles plongeant dans le feuillage et deux escargots dans une distribution virevoltante (fig.242 , fig.243, fig.244 & fig.245).

Nous retenons les deux ouvrages d'extrémité pour un examen de leurs similitudes et de leurs singularités, avec, au chapitre des premières, le motif du fronton polygonal à trois pans dont deux cintrés dessinés au moyen d'oves. Au centre du fronton, un masque chapeaute la composition et en contrôle le développement. A l'ouest, l'enroulement du cuir renvoie aux motifs du soubassement. A l'est, à l'extérieur du décor d'oves, des masques de profil complètent un autre motif utilisé dans le stylobate.



Fig. 234



Fig. 235



Fig. 236



Fig. 237



Fig. 238



Fig. 239



Fig. 240



Fig. 241



Fig. 242



Fig. 243



Fig. 244



Fig. 245



Fig. 246



Fig. 247



Fig. 248

• L'architrave

La progression dimensionnelle et altimétrique des faces de l'architrave est contrebalancée par le rythme des filets d'olives qui les soulignent:

- une olive longue séparée par trois courtes de la suivante (registre inférieur),
- une olive longue séparée par deux courtes de la suivante (registre médian),
- une olive longue séparée par une ronde de la suivante (registre supérieur).

L'ultime registre décoratif comprend le réglet orné d'oves simples avec dards.

• La frise

Les modules variables en longueur des blocs qui constituent la frise n'engagent pas à voir dans cet ouvrage le résultat d'une production aléatoire. Bien que taillée dans des blocs de différentes longueurs, la frise présente une composition linéaire où le décor est structuré et hiérarchisé. Les rinceaux, les rameaux de feuillages et guirlandes qui animent les 18 m de l'ouvrage créent un fond duquel émergent des masques, des rosaces de toutes sortes (fig.246 & fig.247) et des fruits (fig.248). Au centre de la composition, une gerbe d'acanthes marque l'axe de symétrie de la composition (fig.249). Les huit motifs figurés sont tous différents et s'inspirent de ceux qui agrémentent les frontons. Les masques sont coiffés d'un turban (fig.250, fig.251 & fig.252) ou auréolés de pétales de fleurs (fig.253 & fig.254) ou de rayons de soleil. Les traits des visages sont accentués par une taille profonde qui durcit ceux des



Fig. 249



Fig. 250



Fig. 251



Fig. 252



Fig. 253



Fig. 254



Fig. 255



Fig. 256



Fig. 257



Fig. 258



Fig. 259



Fig. 260



Fig. 261



Fig. 262



Fig. 263

personnages joufflus et souriants. On ne dénombre qu'une seule représentation animale, un mufle de lion (fig.255).

• Les corniches

Organisées selon le même principe décoratif, les corniches droite et rampante utilisent le vocabulaire classique de l'ordre corinthien, celui que l'on peut encore observer sur la Maison Carrée de Nîmes (fig.256, fig.257, fig.258 & fig.259). Depuis la base du profil, on observe la succession suivante de moulures (fig.260) :

- carrés,
- denticules
- petites oves simples avec dards,
- modillons à volutes encadrés d'une moulure simple (fig.261, fig.262 & fig.263), aux faces latérales non sculptées,
- rosaces de multiples formes en plat-fond du larmier (fig.254, fig.265 & fig.266),
- petites oves en tête des modillons,
- grecque sur la face du larmier,
- rais de cœur,
- talons séparés par des nervures sur les cimaises des corniches rampantes.

Mis à l'échelle de cette élévation, certains motifs comme les rais de cœur, au-dessus de la grecque, sont difficiles à identifier formellement (fig.268). Le segment d'appui de la corniche rampante occidentale est le seul à présenter un motif de grecque inversé par rapport au modèle courant (cf fig.155 & fig.156).

En conclusion, le faste de l'ornementation de la façade de Vallabrix manifeste la fertilité créative de son auteur et la fantaisie de son inspiration. Sans qu'il soit question ici de proposer une datation de l'ouvrage au seul examen de sa stéréotomie et de sa composition



Fig. 264



Fig. 265



Fig. 266



Fig. 267

architecturale et décorative, nous avons relevé un détail qui tendrait à situer la construction à la fin du XVI^e siècle. En effet, les recherches menées sur l'architecture de la Renaissance montrent en Italie, à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e "un goût manifeste pour les volumes, les saillies, les protubérances [...] Le résultat est la présence de ressauts décrits par les entablements et de décrochements (au droit des pilastres) qui semblent sculpter la façade"³, tendance confirmée en France à la même époque. Nous n'avons, à Vallabrix, aucun décrochement de ce type.

Pour ce qui est du décor de l'encadrement de la porte et des croisillons de la fenêtre disparus, il paraît envisageable de retrouver la modénature des claveaux de l'arc de couverture (porte 2). La restitution "à l'identique" de la sculpture des impostes, comme l'interprétation du fragment de décor des ouvrages de partition de la deuxième croisée, méritent une réflexion sur la pertinence de leur mise en œuvre. L'absence de décor laisse voir le comblement d'une lacune, sa présence ne permet plus de discerner l'ancien du restitué. Entre ces positions extrêmes, il existe des solutions intermédiaires qui doivent être évaluées et proposées par le maître d'œuvre.

E• La question des origines de l'élévation architecturée

Au cours du relevé pierre-à-pierre et de l'examen de la mise en œuvre des blocs, nous avons observé un certain nombre d'indices caractérisant un assemblage maladroit, peu flatteur pour le travail soigné du sculpteur. Les épaufures

³ HAUTECŒUR Louis, *Histoire de l'Architecture classique en France - La Renaissance*, Editions A. et J. Picard et Cie, Paris, 1965, p. 799



Fig. 268



Fig. 269



Fig. 270

aux angles des panneaux de pose contrastent avec le principe d'un assemblage à joints secs.

La façade architecturée a été conçue, nous l'avons déjà dit, pour un programme ménageant un décor au premier étage de l'élévation et deux portes d'accès à ce niveau. La présence d'une terrasse ou d'un palier concluant un emmarchement simple ou double s'impose de fait. De même, celle d'une partition intérieure étanche résulte de l'ouverture des deux portes en symétrie. Sans une analyse des dispositions intérieures à réaliser sur l'ensemble de la construction, il est délicat de se prononcer sur l'adéquation du programme de façade à celui de la distribution de la demeure. Par ailleurs, le rejointoiement systématique de la maçonnerie du soubassement nous prive d'indices relevant de l'ouvrage de desserte des locaux et de l'éventuelle antériorité de cette maçonnerie.

L'ordonnance de pilastre est perturbée, à l'est, par une travée de largeur moindre (travée 5) que celle qu'elle imite (travée 1) (moins 0,17 m). Cette anomalie s'explique difficilement au regard de la perfection générale de la composition. D'autant, qu'elle se reporte aux extrémités de l'achitrave et du fronton par un décalage entre l'amorce des retours et l'aplomb des pilastres. L'idée d'une contrainte locale qui n'aurait pas été prise en compte dans le dessin est suggérée, cette contrainte pouvant résulter des dispositions d'une construction existante que le commanditaire voulait restructurer. Il paraît hasardeux de suspecter une telle erreur, face au soin méticuleux apporté dans la gestion des blocs de l'appareil révélé dans l'étude de la stéréotomie.

Le décor constitue le parement du mur, sa peau. Il ne lui est assigné aucune fonction porteuse dans les parties courantes de l'élévation, ce qui peut justifier des libertés prises avec la mise en oeuvre des éléments. Nous avons observé des défauts de nivellement de bases de pilastre (pilastre 4) et des faux-aplombs atteignant deux centimètres sur la hauteur du pilastre 6, sans que des désordres ne surgissent autour. Des déchets de taille sont fréquemment utilisés pour rectifier la pose et combler des joints épais (30 m/m) (fig.268 & fig.269) et des dés viennent combler en bouchon les emplacements de cales en bois mises en place au coulage du mortier de liaison.

La travée orientale a été étudiée avec soin pour évaluer la pertinence de la restitution d'une porte à cet endroit. Les conditions requises pour cet ouvrage ont été vérifiées et l'hypothèse confirmée. L'adaptation de l'appareil à ces dispositions au niveau de la corniche, qui surmonte la porte 2, montre une complexité de mise en oeuvre significative (retaille de blocs du pilastre 6, taille à la demande de la corniche au droit du pilastre 5, (fig.270)).

L'incidence de cette travée 5, réduite de 0,17 m, sur le fronton n'est pas négligeable. Les relevés montrent un décalage de 90 m/m vers l'ouest de l'axe du fronton par rapport à l'axe de symétrie de la composition générale de la façade matérialisé par le centre du bloc de la frise qui porte la gerbe d'acanthes (cotes prises au niveau du larmier). La jonction entre les deux rampants se trouvent alors perturbée et les signes d'un "rattrapage" émergent :

- le contact est réalisé au droit d'une rosace raccourcie, à l'ouest et d'un modillon, à



Fig. 271



Fig. 272



Fig. 273



Fig. 274

l'est (fig.271). Sur la Maison Carrée de Nîmes, le sommet du fronton est affirmé par un modillon axial, juste interprétation du rôle primitif de cette console (fig.272), comme extrapolation d'un about de faîtière, - les lits de pose des blocs sommitaux de la corniche occidentale sont décalés, les joints épais et l'arête d'un bloc épaufrée (fig.273 & fig.274).

Sur le tympan, les blocs qui jouxtent l'oculus, à l'ouest, ont été retaillés maladroitement et celui qui le surmonte présente un sommet décalé de 50 m/m vers l'est par rapport au point de liaison des rampants (cf fig.162).

La finition latérale de l'entablement soulève des interrogations. A l'est, la superposition des parties en retour des trois éléments s'accordent avec un éventuel ancrage des blocs dans la maçonnerie du rempart (fig.275). A l'ouest, le système est désorganisé : le retour de l'architrave empiète sur le chapiteau, alors que la coupe d'onglet de la corniche ferait débiter plus à l'ouest le retour (fig.276).

D'autres détails de mise en œuvre militent en faveur de l'adaptation d'un ensemble plus ancien au contexte de Vallabrix. Les frontons feints sont taillés pour que leur orné droit vienne s'araser au nu de l'architrave. Sur la dernière travée au dessus de la porte dont la restitution est à l'examen, on constate que le fronton feint est posé en saillie du parement. Ce constat permet de poser l'hypothèse d'une pose en refouillement en décalage de temps sur les opérations d'assemblage de l'ensemble, décalage peut-être contraint par une retaille de l'élément en adaptation du fait de la dimension tronquée de cette travée. La présence d'un dé en bouchon d'un trou de calage au niveau du lit d'attente étaye cette hypothèse. Dans la travée centrale, l'installation des trois blocs



Fig. 275



Fig. 276



Fig. 277

sculptés a nécessité des ajustements de chantier (retaille maladroite de blocs, cales, joints épais) qui évoquent le remplacement d'un ouvrage plus ancien par un autre au goût du commanditaire (fig.277).

Pour confirmer ce sentiment de remploi d'une façade prévue et, vraisemblablement déjà montée ailleurs, il faudrait avoir accès au revers de l'élévation et pouvoir la mettre en relation avec la demeure. Dans le temps de cette étude, il n'a pas été possible de conduire ces investigations dans la partie privée.

Conclusion

La façade architecturée de Vallabrix montre un magnifique exemple d'architecture renaissance, œuvre d'artistes locaux inspirés et instruits des modèles classiques de l'Antiquité repris dans les traités d'architecture de la Renaissance. L'exemple de la Maison Carrée de Nîmes, toute proche, a sans doute stimulé leur créativité et le commanditaire, en donnant libre cours à leur fantaisie, permis la réalisation d'une telle œuvre.

Les quelques ajustements de taille du décor seraient de nature à faire suspecter plusieurs mains, plus ou moins expertes. La maladresse des assemblages, comme l'étroitesse de la travée orientale, ouvre le débat sur l'hypothèse de la mise en œuvre après adaptation, d'une construction conçue pour un autre programme et emplacement.

Dans le contexte actuel de l'organisation de la demeure, la présence d'une cheminée et d'une croisée dans la partie communale, corroborerait l'idée d'une partition originelle, demeure-annexe, annexe dont on envisage mal la fonction au 1er étage. Cependant, la porte sous linteau qui voisine l'entrée occidentale, montre également une distribution privilégiant l'étage. Les trois accès, ouverts sur la cour, compliquent l'interprétation de l'élévation architecturée dans la mesure où, dans le cadre de cette étude, il n'a pas été possible d'expertiser l'intérieur des constructions.

En conséquence, l'hypothèse de la présence d'une deuxième porte, à l'est, est pertinente dans l'absolu. Que les dispositions de l'ouvrage aient été adaptées en considération de contraintes locale est envisageable au vu des témoignages conservés après les travaux du XXe siècle. Mais la conception, *ex nihilo*, de la façade aux fins d'une installation à Vallabrix, reste suspecte du fait de la travée réduite donnant, qui plus est, accès à la partie, semble-t-il affectée à l'habitation.

Il reste qu'une restitution matérielle de la porte concernée pose les questions habituelles de mise en œuvre d'un ouvrage disparu :

- quel degré de détail dans les modénatures et décors sculptés ?
- quel ouvrage de menuiserie de remplissage (la question valant pour la porte et la croisée)?

En poussant la réflexion plus avant, le parti d'une restitution pose l'interrogation de la présentation et de la mise en scène d'un ensemble architecturé d'une grande qualité ne reposant pas sur un rez-de-chaussée composé et pour lequel nous ne disposons d'aucune information.

OUEST

EST

4

3

2

1

0

PORTE 1

CROISEE 1

CROISEE 2

PORTE 2

PILASTRE 1

TRAVEE 1

PILASTRE 2

TRAVEE 2

PILASTRE 3

TRAVEE 3

PILASTRE 4

TRAVEE 4

PILASTRE 5

TRAVEE 5

PILASTRE 6

FENETRE 3

FENETRE 4

PORTAIL

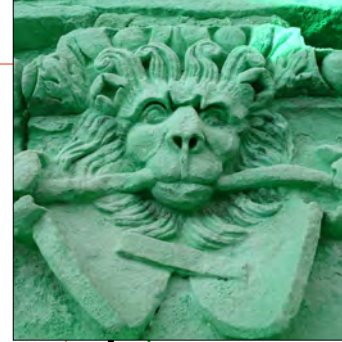
0 1 m 2 m

ANNEXE 1
•
RELEVÉ
STEREOTOMIQUE

éch : 1/20e



COMMUNE DE VALLABRIX • GARD
FACADE RENAISSANCE
DE VALLABRIX
Etude archéologique
2010-2011
Claude PRIBETICH AZNAR • Architecte du Patrimoine



0

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

OUEST

EST

4

3

2

1

0

PORTE 1

CROISEE 1

CROISEE 2

PORTE 2

PILASTRE 1

TRAVEE 1

PILASTRE 2

TRAVEE 2

PILASTRE 3

TRAVEE 3

PILASTRE 4

TRAVEE 4

PILASTRE 5

TRAVEE 5

PILASTRE 6

FENETRE 3

FENETRE 4

PORTAIL

0 1 m 2 m

ANNEXE 2

ASSEMBLAGE

éch : 1/20e

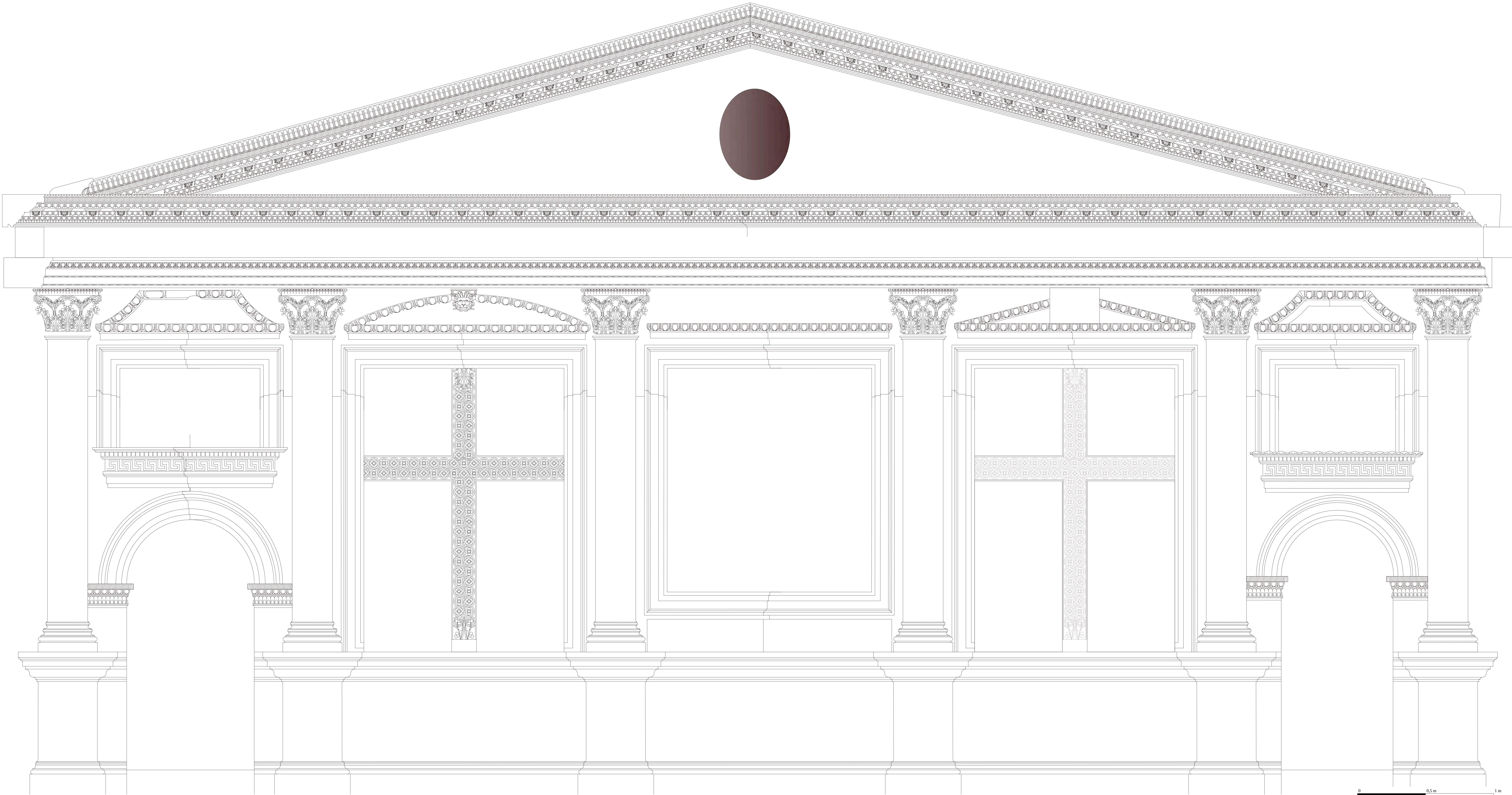


COMMUNE DE VALLABRIX • GARD

FACADE RENAISSANCE
DE VALLABRIX

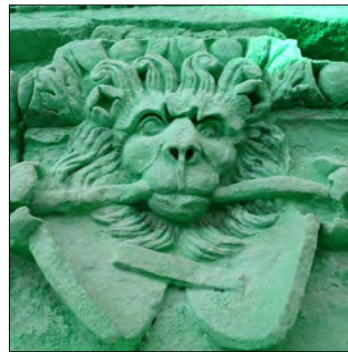
Etude archéologique

2010-2011
Claude PRIBETICH AZNAR • Architecte du Patrimoine

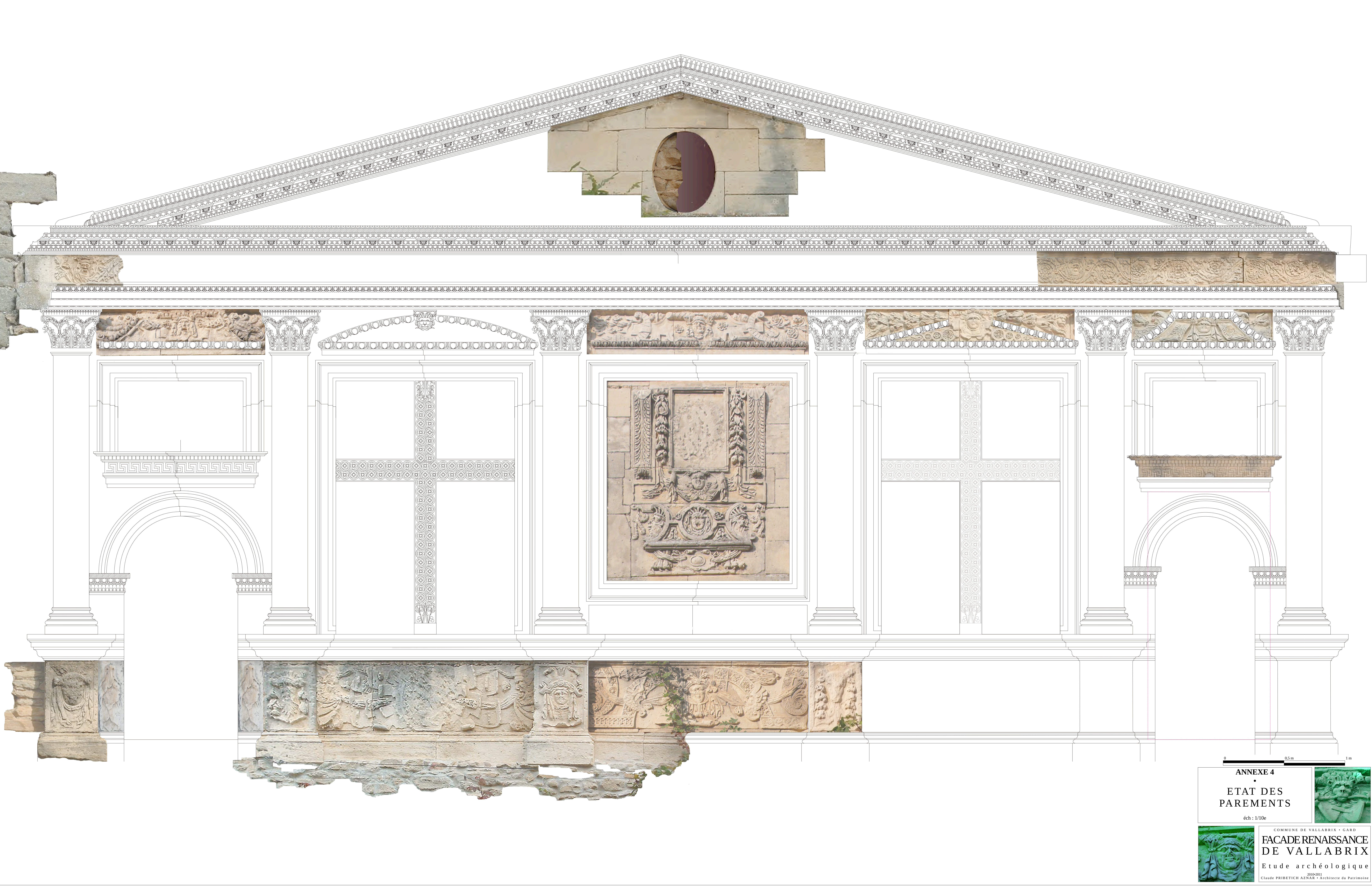


0 0.5 m 1 m

ANNEXE 3
•
RELEVÉ
ARCHITECTURAL
éch : 1/10e



COMMUNE DE VALLABRIX • GARD
**FACADE RENAISSANCE
DE VALLABRIX**
Etude archéologique
2010-2011
Claude PRIBETICH AZNAR • Architecte du Patrimoine

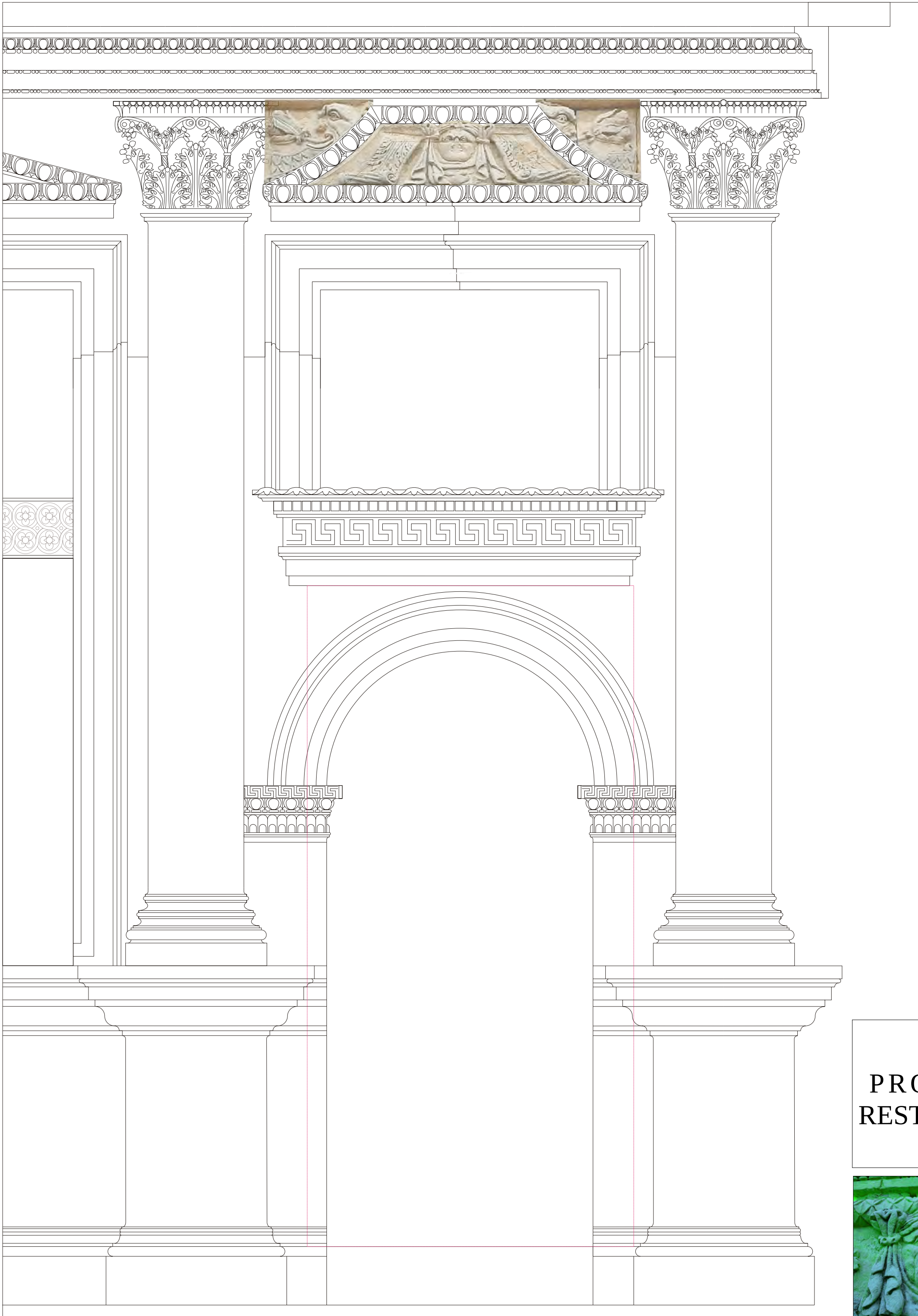


ANNEXE 4
•
ETAT DES
PAREMENTS
éch : 1/10e



COMMUNE DE VALLABRIX • GARD
**FACADE RENAISSANCE
DE VALLABRIX**
Etude archéologique
2010-2011
Claude PRIBETICH AZNAR • Architecte du Patrimoine





0 0,5 m 1 m

ANNEXE 5
•
PROPOSITION DE
RESTITUTION PORTE 2

éch : 1/10e



COMMUNE DE VALLABRIX • GARD
**FACADE RENAISSANCE
DE VALLABRIX**
Etude archéologique
2010•2011
Claude PRIBETICH AZNAR • Architecte du Patrimoine